FEUILLETON DE L'ABEILLE.

NOUVELLE-ORLEANS, 2 FEVRIER 1861.

L'HOMME DES BOIS
ROMAN EN DEUX PARTIES

PAR

ÉLIE BERTHET.

VII.
LE DEPART.

C'était une place de ce genre que l'on traversait une heure environ après qu'on eût franchi les limites de la forêt. Le jour était déjà haut, quoique le brouillard et une voûte épaisse de feuillage ne permissent pas de voir le soleil. Une fraîcheur délicieuse régnait sous ces beaux ombrages, et de toutes parts la rosée couloit en perles brillantes. Les costumes blancs des Lascars, les draperies des Malais, l'éclat des armes, l'animation des groupes, formaient un tableau pittoresque au milieu de ces bois majestueux. On s'y entendait d'autre bruit que le chant bizarre de quelques oiseaux invisibles; on n'y voyait d'autres habitans que les grands lézards qui couraient sur les troncs d'arbres couverts de magnifiques orchidées parasites, les petits singes barbus qui sautillaient de branche en branche, ou même quelques daims qui, bondissant sous les pieds des chasseurs, s'enfuyaient de toute leur vitesse le long d'immenses avenues où se perdait le regard.

Miss Anna Surrey ne paraissait pas souffrir encore de la fatigue. En parcourant le canton magnifique dont nous venons de donner une idée, elle pouvait se livrer aux impressions agréables que lui inspiraient cette fraîcheur, ce spectacle gracieux et varié, ce silence imposant, et elle oubliait complètement quels dangers pouvaient se révéler à elle tout à coup au milieu de ces riantes solitudes. A la vérité, on avait pris, comme nous l'avons dit, les mesures les plus minutieuses pour la mettre à l'abri de tout accident fâcheux. Marie qui était armée d'un crise comme un homme, ne la quittait pas plus que son ombre, et Darius veillait sur toutes les deux. Enfin le docteur Van Stetten et Stewart lui formaient une garde d'honneur. Il ne fallait pas trop compter sur le savant, qui tout occupé des insectes, des plantes, des papillons, commettait souvent des imprudences en s'écartant de ses compagnons plus qu'il ne l'aurait dû; mais James Stewart, quoiqu'il allât et vint souvent sur les flancs de la colonne afin de maintenir la discipline, ne s'éloignait jamais assez d'Anna pour ne pouvoir accourir auprès d'elle au premier appel. Posté à droite ou à gauche, son fusil sur l'épaule, il observait d'un œil vigilant chaque touffe d'herbe, chaque buisson qui se trouvait sur le passage de la jeune fille. Cependant, il semblait mettre de l'affectation à ne pas s'approcher d'elle. Tous ceux la protégeant avec sollicitude, il ne lui avait pas adressé une parole depuis le commencement du voyage, et s'était contenté de la saluer de loin.

Cette conduite avait dû surprendre miss Surrey, et peut-être étaient-ce les réflexions inspirées par de pareils procédés qui finirent par la rendre pensive et soucieuse. Bientôt elle ne répondit que d'une manière distraite au bavardage de la négresse; elle regardait toutes choses avec indifférence, et elle ne marchait plus pour ainsi dire que machinalement. Cette distraction fut cause peut-être que son pied heurta une souche épineuse. Anna faillit tomber et poussa un petit cri de douleur. Prompte comme l'éclair, Maria l'avait reçue dans ses bras; mais le gouverneur et van Stetten se trouvèrent en même temps auprès de la jeune fille.

—Grand Dieu! mademoiselle, demanda Stewart pâle d'émotion, seriez-vous blessée?

—Auriez-vous été mordue par un *cobra*? demanda van Stetten.

—Non, non, grâce au ciel, docteur, répondit miss Surrey en rougissant un peu et en souriant; il s'agit tout bonnement d'un aiguillon de ce mimosa qui a pénétré dans le cuir de ma bottine.... Mais voilà le mal réparé.... Je n'en remercie pas moins mes généreux protecteurs pour le touchant intérêt qu'ils me témoignent. Vraiment il a fallu cette petite alerte, ajouta-t-elle avec malice, pour décider M. Stewart à m'accorder une protection moins réservée et moins taciturne.

Le gouverneur s'excusa, d'un air embarrassé sur la nécessité où il se trouvait de surveiller les gens de l'escorte et sur la crainte d'importuner miss Surrey. Elle le regarda d'un air surpris tandis que van Stetten marmottait:

—Oui, oui, c'est bien un *mimosa*, mais lequel? le *sacotsco* qui produit la gomme arabique, ou bien.......

Et le docteur s'éloigna pour vérifier ce point important. Stewart, voyant Anna boiter encore légèrement, lui offrit son bras qui fut accepté. On fit quelques pas en silence.

—Monsieur Stewart, dit enfin miss Surrey avec une certaine émotion, il ne m'a pas été possible jusqu'ici de vous remercier de la généreuse bonté dont vous avez fait preuve en vous associant à ce voyage. Je n'ai pu apprécier que moins les nobles sentiments auxquels vous avez cédé.......

—Ne me remerciez pas, miss Surrey, répliqua Stewart avec vivacité; en l'absence de l'amiral, retenu à la colonie par des devoirs impérieux, j'ai dû me joindre à votre oncle pour lui assurer l'obéissance de tous ces hommes à demi civilisés.

—J'aurais mieux aimé croire, James, répliqua la jeune fille d'un ton de reproche, que votre motif, pour vous exposer aux risques et aux fatigues de ce voyage était un peu d'affection pour moi, un peu de pitié pour mon parent.

—Votre parent m'est inconnu, miss Surrey, et j'éprouve seulement pour lui un sentiment de vulgaire compassion; quant à vous, après notre conversation d'hier, je n'osais croire que ma présence et mes services pussent encore vous agréer.

—Il est vrai que, dans la situation où nous sommes, je ne dois plus encourager des espérances...... Mais, à défaut d'autres sentiments, monsieur Stewart, ne pourrions-nous donc avoir l'un pour l'autre une bonne et solide amitié?

—L'amitié de miss Surrey est bien précieuse, mais elle ne ferait que me laisser des regrets plus amers, car je compte bientôt quitter la colonie et pour toujours.

—Encore ce projet? Je pensais, monsieur Stewart, que vous y aviez renoncé!

—Au contraire, il est devenu plus nécessaire que jamais.

—Quoi! même dans le cas...... Monsieur Stewart, je ne sais ce qui s'est passé depuis hier, mais vous êtes bien changé, bien cruellement changé!

Sa voix tremblait et ses yeux étaient humides de larmes. Le jeune gouverneur lui-même paraissait fort agité; mais la vue de Palmer, qui revenait sur ses pas pour s'assurer comment sa nièce supportait les fatigues de la marche, lui fit surmonter brusquement cette émotion.

—Vous êtes dans l'erreur, miss Surrey, répliqua-t-il avec effort en détournant la tête, je ne suis nullement changé pour vous; je vous en donnerai la preuve en m'employant corps et âme au succès de cette entreprise; succès qui, je ne l'ignore pas, est l'objet de vos plus chers désirs. Mais voici M. Palmer qui vient de ce côté, et je vous laisse un moment sous sa garde. Il faut que je voie comment se comportent nos gens.

En même temps il dégagea doucement son bras, salua et se mit à marcher d'un bon pas comme pour rejoindre les éclaireurs de la troupe.

—L'ingrat! murmura miss Surrey avec un soupir.

Et elle eut à peine la force de répondre aux questions amicales que son oncle lui adressait.

Cependant le brouillard était dissipé depuis longtemps, et le soleil enfonçait ça et là comme des flèches de feu entre les arbres de la forêt. Une halte devenait bien nécessaire non seulement pour la courageuse jeune fille, mais encore pour les travailleurs qui avaient eu souvent à jouer de la hache dans les fourrés. On s'arrêta donc afin de laisser passer le plus fort de la chaleur.

A cette heure de la journée, le voyage s'annonçait encore sous les plus heureux auspices. On n'apercevait pas des bêtes féroces; les obstacles de la route ne paraissaient pas insurmontables, et la chaleur, quoique très grande, n'était pas intolérable sous le couvert des arbres. Aussi les voyageurs étaient-ils pleins d'ardeur et de courage comme le matin. A la vérité, les lascars et les Malais continuaient de faire bande à part, mais jusque là ils s'étaient également montrés soumis aux ordres de leurs chefs, et tout prouvait qu'un dépit de certaines rancunes ou de certaines antipathies de races, la bonne harmonie entre eux ne serait pas troublée.

VIII
LES MARAIS.

On se remit en marche, après deux heures de halte. Palmer avait décidé que l'on irait camper le soir-même au bord de l'immense marais qui partageait la forêt en deux parts, non loin de la chaussée de rochers récemment découvertes. Il avait calculé qu'en passant la nuit en cet endroit, il serait facile le lendemain de franchir la chaussée, d'atteindre la région où se trouvaient les orangs, et après avoir opéré la délivrance d'Edouard, de revenir camper à la même place. De la sorte le voyage, à moins d'obstacles imprévus, ne durerait pas plus de trois jours ainsi qu'il l'avait annoncé.

Cependant cette seconde partie de la journée fut marquée par des fatigues plus grandes que la première. On s'était engagé de nouveau dans des fourrés où la marche était entravée par des obstacles nombreux et sans cesse renaissans. Le sol changeait à chaque instant de nature: tantôt sec et rocailleux, tantôt spongieux et humide, mais le plus souvent embarrassé par la puissante et vigoureuse végétation des contrées tropicales. Aucune difficulté ne pouvait arrêter l'infatigable Palmer; toujours en tête de la troupe, il guidait ses compagnons sans hésiter à travers ces sombres solitudes. Au moyen de quelques marques tracées sur le tronc de certains arbres, il reconnaissait sur le champ vers quel point il devait marcher, et on eût dit qu'il avait fait mille fois la route.

Toutefois il était assez tard quand on atteignit l'endroit où l'on devait passer la nuit.

Le paysage avait là un caractère grandiose que l'on ne pourrait retrouver dans aucun paysage de nos climats tempérés. Le marais s'étendait à perte de vue, encadré par les lignes capricieuses de la forêt qui reparaissait de l'autre côté, dans un lointain vaporeux. Çà et là on apercevait de larges nappes d'une eau de roseaux qui ondulaient au brait métallique au moindre souffle d'air. Des îlots dormaient au sein des eaux dormantes, ombragés de touffes de bambous, de saules au pâle feuillage, et de ces banyans ou figuiers sacrés, si communs au bord du Gange. Un ciel embrasé pesait sur cette nature sauvage, et dans l'atmosphère flottaient des vapeurs rousseâtres, basses et lourdes, qui devaient contenir les germes de peste et de mort. Le soleil, semblable à un globe de fer rougi, ne projetait plus que des rayons obliques dans la plaine, et ajoutait encore à la tristesse solennelle du désert.

A cette heure du soir, des hérons d'une blancheur de neige, des ibis au plumage d'un rouge de feu, des oiseaux serpents au cou ondoyant voltigeaient en troupes nombreuses.... dessus des [illegible] les sangliers et [illegible]. On voyait au loin des [illegible] [illegible], effrayés par la présence des hommes, se hâtaient de quitter le voisinage des marais.... de regagner leurs retraites ordinaires dans la profondeur des bois. Des singes, grands et petits, se poursuivaient à la cime des palmiers; des dragons volans s'élançaient de branche en branche, tendus par leurs amples membranes de leurs pattes écailleuses. Les roseaux eux-mêmes semblaient, à en juger par les lourdes ondulations qu'ils éprouvaient, être sillonnés par de nombreux reptiles, et peut-être par des bêtes féroces qui venaient s'abreuver au milieu de ces lieux empestés. On commençait à entendre le cri rauque du crapaud gigantesque particulier aux pays tropicaux. Enfin, à certains remous qui se faisaient dans la vase liquide, à certains points noirs qui se montraient parfois entre les larges feuilles des nénuphars, on devinait que les crocodiles commençaient à s'agiter au fond des eaux en attendant que l'obscurité leur permît de s'élancer sur le rivage.

[illegible]

A continuer. ÉLIE BERTHET.

LISTE MARITIME.
Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés hier.

Steamship Arizona, Smith, Brazos Santiago
Navire Borodino, Flowers, Havre
Barque Carmen, Garcia, Malaga
Goelette Florence Rogers, New-York

Arrivés hier.

Steamship Galveston, Hutchings, Havane
Steamship Fashion, Johnson, Indianola
Navire Marianna, Williams, Havre
Gertrude, Doane, Liverpool
India, Howard, Helvoet
Henry de Liverpool
O Tayen, Addicks, Brême
W Hammond de Liverpool
Moultrie, Wilson, Liverpool
Barque Alice Prevost, Dunham, Bordeaux
Goelette Jover Manuelito, de Tabasco
New Year, de la côte
L Eclair, de la côte
Antonio, de la côte
Adelide, de la côte
Italienne, de la côte
Tonnerre, de la côte

Pour les bateaux, voir l'anglais.

Au bas du fleuve.

Navire Carlo, de Cardiff
Ocean [illegible]
Prima Donna, Pray, Mobile
Brick Hope, Simpson, Kingston
Goelette Red Fox, Ricks, Tampico

Chargement de la barque Alice Prevost, de Bordeaux:—Ordre Mehle McLean & Oliver—176 do vin, 4 do [illegible] A Hochet—25 do liqueur, 20 caisses de J Novelier—145 do do, 10 barriques de J M Burrows 30 do do, 75 caisses do A Carrière & Co—29 do do, 25 do E Rochereau & Co—43 do do, 70 barriques do V Maignan—665 caisses do, 14 barriques do Plaggio & Vives & Co—10 caisses sardines E Turpin—120 colis divers M Pigro—1 barrique vin, 25 barriques do, 5 colis marchandises X Lanaux—20 do vin et liqueurs à Stevenson & Garcet—2 do Lombard, Preau & Couture, Tamboury, Olivari & Co—Gonzales, Ferro—B Turpin—11 do Victor & Co—[illegible] Fernandez & B Pillet—L Pierre & Co St Amant & St Cyr—E Deschamps—214 barriques vin, 345 do, 33 colis marchandises à ordre.

Steamboats partant aujourd'hui.

RIVIERES:

Riv Arkansas—Tahlequa, Howland	5	P M
Attakapas—Era No 7, Whitworth	5	P M
Bayou Barthélemew—Teegram, Stewart	5	P M
Riv Ouachita—J F Pargoud, Tobin	5	P M
St Louis—Choctaw, Stille	5	P M
Fort Adams—Golden Age, Webbling	5	P M
St Louis—T L McGill, Callahan	5	P M
Vicksburg—Natchez, Leathers	5	P M
Riv Rouge—B L Hodge, Smoker	5	P M
Bayou Boeuf—Empire Parish, Grant	5	P M

RAIL-ROAD PONTCHARTRAIN

Mobile—Bateau de la malle	3½	P M
Mer, Springs—Creole, Walker	3½	P M
Covington—Pamlico, Hoffman	10½	A M

PAR MER:

Brazos St Iago—Steamship Arizona, Smith......3 A M

Pour les Attakapas—Le bateau à vapeur, excessivement léger, PICAYUNE No 3, capitaine H. H. Broad, aura le départ fixement pour le mauvais temps, partira positivement à 5 heures, ce soir, pour les Attakapas. On trouvera M. George Dove Jr. au bureau.

Pour Opelousas.—Le beau lin marchant ERA No 7, capitaine Thomas J. Whitworth partira positivement à 5 heures ce soir, pour Simmsport, Old River et tous les points dans la susdite section.

Pour Opelousas—ERA No 7.—Ce léger bateau partira aujourd'hui, à 5 heures du soir, pour Simmsport et la région de l'Opelousas, sous le commandement du capitaine Thomas J. Whitworth. L'Era est un bateau neuf et solide.

Vera-Cruz.

Jour de départ, VENDREDI, 15 février, à 8 heures du matin.

POUR VERA CRUZ—Ligne de la malle des Etats-Unis—L'excellent steamship double en fer TENNESSEE, commandé par Thomas Forbes, partira ainsi qu'il est dit plus haut, apportant régulièrement la malle des Etats-Unis. Pour fret ou passage (ayant d'excellentes chambres) s'adresser à

I. C. HARRIS, directeur,
No 57, rue du Camp.

Le *Tennessee* partira de la Nouvelle-Orléans régulièrement le 1er et le 15 pour Vera Cruz, partant de Vera Cruz le 7 et le 21. Aucun fret ne sera reçu sans un ordre. 2 fev

Brazos Santiago.

Jour de départ VENDREDI, 15 février à 8 h. A. M.

POUR BRAZOS SANTIAGO.—Ligne de la Malle des Etats-Unis de la Nouvelle-Orléans et de Brazos Santiago.—Pour Brazos via Indianola.—L'excellent steamship en fer ARIZONA, commandé par H. Smith, partira ainsi qu'il est dit plus haut avec les malles des Etats-Unis. Pour fret ou passage, (beaux emménagements) s'adresser à

I. C. HARRIS, Directeur,
57, rue du Camp.

2 fev

Galveston et la Baie de Matagorda.

Jour de départ, DIMANCHE, 3 février à 8h. A. M.

LIGNE DE LA MALLE DES ETATS-UNIS entre la Nouvelle-Orléans et le Texas, pour Galveston et la Baie de Matagorda.—L'excellent steamship TEXAS double et cheville en cuivre, commandant Charles Fowler partira comme ci-dessus emportant les malles des Etats-Unis. Pour fret ou passage (beaux emménagements) s'adresser à bord ou à

I. C. HARRIS, directeur,
No 57, rue du Camp.

Un steamship de cette ligne partira tous les jeudis et dimanches pour les ports indiqués plus haut. 31janv

Pour la Havane directement.

Partira de la Nouvelle-Orléans, tous les 8 et 22 de chaque mois, portant la malle des Etats-Unis, l'excellent steamship HABANA, double et cheville en cuivre, capitaine J. B. McConnell, partira de son wharf au pied de la rue St-Joseph. Pour fret ou passage, ayant de magnifiques emménagements, s'adresser à PUIG BROTHERS,
1er jan—1 an No 57 rue de la Douane

POUR LA HAVANE
Le brick américain A. A. CHAPMAN, fin voilier et de première classe, ayant une grande partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour reste de fret ou passage, s'adresser à bord ou à S. PLASSAN,
26 janv rue Vieille Levée Nos 38 et 40

L'AMER-VIN IMPERIAL
Du Dr J. Bovee Dods,

Est fait avec un vin pur qui a deux fois la force ordinaire des autres vins et n'est importé que par une seule maison des Etats-Unis. Il entre les racines suivantes: sceau de Salomon, du spicouard; de la consoude, des fleurs de camomille, de la gentiane, de l'écorce du murier sauvage et du bay berry.

Nous défions
LE MONDE
D'EN PRODUIRE
UN EGAL!

Nous ne prétendons pas avoir découvert des racines "connues seulement des Indiens de l'Amérique du Sud", "et qui peuvent guérir toutes les maladies auxquelles l'homme est sujet", mais nous croyons présenter au public une préparation que tout médecin capable approuvera et recommandera comme remède pour le

Commencement de consomption!

La faiblesse des poumons, l'indigestion, la dyspepsie, les affections nerveuses, la paralysie, les hémorroïdes, les maladies des femmes, et les cas où la faiblesse exige un tonique. Cet amer est sans contredit

Ce qu'il y a de mieux!

C'est un précieux remède pour les maux de gorge, et commun parmi les membres du clergé.

Pour les personnes âgées et infirmes, pour celles qui ont une constitution faible, pour les ministres de l'Évangile, les avocats, les orateurs, les tenteurs de livres, les tailleurs, les couturières, les étudiants, les artistes et tous ceux qui mènent une vie sédentaire, c'est une excellente préparation.

C'est une boisson saine et d'un goût délicieux, produisant le même effet agréable que de l'eau-de-vie ou du vin, sans enivrer. Les personnes qui se sont adonnées aux liqueurs fortes et voudraient s'en abstenir ne sauraient trouver un meilleur moyen. L'AMER DE DODS ne renferme pas les poisons que renferment les vins et les liqueurs dont le pays est inondé.

Non seulement l'AMER DE DODS GUERIT de la maladie, mais il le PREVIENT. Il devrait être chez tous ceux qui habitent un pays où l'eau est mauvaise et où sévissent les fièvres et frissons. On peut le donner sans crainte aux enfants et aux petits enfants.

Les médecins, les membres du clergé, les orateurs qui éprouvent la température devraient aider à la circulation de cet amer et chasser ainsi la maladie et l'ivrognerie.

CHARLES WIDDIFIELD & Co,
Propriétaires,
No 78, Williams street, New-York.

A vendre par tous les droguistes.
Agence pour la vente en gros et en détail, dans l'Etat de la Géorgie. PLUMB & LEITNER,
à Augusta, Géorgie.
A vendre à la Nouvelle-Orléans, en gros et en détail, J. WRIGHT & CO,
21 et 151, rue de Chartres.
29dec—1an v

A. BERNARD
Horticulteur, 36, rue de Chartres.
GRAND ASSORTIMENT DE

Jacinthes, tulipes, renoncules, anemones, lys, amaryllis, crinum, couronne impériale, saille maritime, glaïeuls, dahlias et autres bulbes d'ornement.

Graines de fleurs, graines de jardinage, griffes d'asperges, &c.

Aussi d'un beau choix d'outils d'horticulture, de cloches en verre pour boutures et primeurs, de poterie fine, de vases, godets, etc., pour jardin, &c.

Les amateurs sont invités à venir visiter ses serres renfermant une quantité de plantes exotiques et de camélias de 1er choix, orangers, etc. ... et du Japon, à toute ... d'arbres fruitiers.

Les commandes ... seront exécutées ...

B. DOUR,
Marchand de graines,
36, rue Conti, entre ... 38.

[illegible]

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS,
Jeudi soir, 31 janvier 1861.

Revue de la Semaine.

Vendredi soir, 1er février 1861.

La demande de coton a été assez bonne, à une baisse. —Le tabac à trouvé des acheteurs avec à une baisse. —La mélasse a haussé.—Il y a eu un mouvement modéré dans la farine.—Les prix du maïs se sont maintenus fermes.—Le fret s'est amélioré et le change a été plus facile.

COTON.—Le coton a rapporté, au commencement de la semaine, de 10¾ @ 11¼ cts, le middling.—La demande a été plus animée, depuis lors par suite des nouvelles favorables d'Europe et du fret qui a été moins rare. —Les transactions comprennent — balles dont 6500 vendues samedi, 22,500 lundi, 22,000 mardi, 18000 mercredi, 8000 hier — aujourd'hui.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.
LOUISIANE ET MISSISSIPPI.

Inférieur	—	@ —
Ordinaire	7¾	@ 8¼
Bon ordinaire	9	@ 9¾
Low Middling	10	@ 10½
Middling	11	@ 11¼
Good Middling		nominal
Middling Fair		nominal
Fair		nominal
Good Fair		—@—
Good & Fine		—@—

TABAC.—Faible demande.—Il s'est traité, samedi, 11 boucauts, d'admis low à medium à 4 cts et, aujourd'hui, 30 boucauts de vieux admis, à des conditions particulières. Nous cotons:

Factory Lugs	—	@ 4
Plants du	4	@ 5½
Feuille, inférieure à commun	5½	@ 6¾
Bon	4½	@ 6½
Fair	7	@ 8
Fins	8	@ 9¼
Choix, heavy & light	9½	@ 11

SUCRE.—Approvisionnement libéral. Environ 6000 boucauts.

Inférieur	2	@ 2½
Commun à good com	3	@ 4
Fair à Fully Fair	5½	@ 5¾
Prime et choix	5¾	@ 6½
Choix et centrifuge	6¾	@ 7

MÉLASSE — Ample approvisionnement. Environ 10,500 barils à une hausse. Nous cotons maintenant 21 @ 25 cts l'ordinaire à fair, 25@27½ le prime à choix. —La demande de mélasse en demi baril a été modérée et il s'en est vendu 2500 demi barils à 26 cts le choix, les prix à la clôture sont 26@27½ cts.

FARINE—Approvisionnement modéré et hausse.— 16,500 barils à $5 50 @ $5 62½ la superfine, $5 75 @ $6 le low et $7 @ $7½ l'extra, bon à choix.

MAIS—Bonne demande, sans variations dans les prix. Environ 150,000 sacs à 55@63 cts le mélangé, le jaune, le blanc et le mélange blanc et 70 cts le boisseau de blanc prime.

BLE—Aucune transaction.

AVOINE.—Les acheteurs ont eu l'avantage. Environ 15,000 sacs de St Louis à 41@43 cts le boisseau de prime.

SON—Environ 3000 sacs à $1 05 @ 1 10 les 100 livres.

FOIN—Environ 1500 balles de l'Ouest à $23 @ $25 le tonneau.

PORC—Un peu de mouvement, mais à une baisse, samedi, 116 barils de raws à $21 25, 100 en trois lots, à $21 50; lundi, 100 barils de mess à $21 50; mercredi, 214 barils de mess à $19 50 et 100 de prime à $18 le baril.

BACON—Samedi, il sest vendu 18 boucauts de plats cotés ribbed à 11⅜; 22, en lots, à 12 prime; 10 boucauts de dessossés à 12⅜; lundi, 18 boucauts de plats cotés dessossés à 12⅜, 50 de jambons à 13; mardi, 38 boucauts d'épaules à 10 et 15 de plats cotés ribbed à 12 et 84 tierçons de jambons à 13 cts, 12 à 13⅛, hier, 37 boucauts de plats cotés ribbed à 11⅛ et 50 de jambons à 13 cts la livre.

WHISKY—Environ 570 barils à 16@16½ cts le raw et 17@18 cts le gallon de rectifié.

CORDE ET TOILE D'EMBALLAGE—Toile Kentucky, 14 et 16 cts le hand loom à power loom de la meilleure qualité. Aucune vente de toile de l'Inde—Corde d'emballage, 7½@7¾ le handspun et 8½@8¾ cts le machine made. Faibles transactions.

SACS EN FIBRE—Faible mouvement. Environ 50 balles de sacs épais à 13½ cts. De légers pouvant être cotés à 11½ cts et les heavy gunnys à extra à 13½@13¾.

CHANDELLES—Light weight, 15 cts; full weight, 17 cts. 100 caisses à ces prix.

CAFE—Les transactions de la semaine comprennent 10,640 sacs à 10@12½ cts l'ordinaire à good fair et prime. Le stock est de 49,033 sacs.

RIZ—Environ 100 tierçons de la Caroline (attendus) à 3¾@4¼ cts la livre.

SUIF—La dernière vente annoncée (100 tierçons) a eu lieu à 10 cts le prime fait en ville.

CHAUX—La Thomaston s'est détaillée à $2 50 le baril. Alabama $2 50.

HUILE DE GRAISSE—$1 @ $1 10 le gallon de Winter strained de bonne qualité à choix préparé pour l'hiver. 100 barils à $1.10.

HUILE DE GRAINES DE COTON—La clarifiée s'est détaillée à 65@70 cts le gallon.

HUILE POUR MACHINES—L'huile de la Compagnie du Sud se vend 75 cts pour les machines, 50 cts pour les peintures et les points, et 30 cts le gallon pour le gaz.

ALCOOL—45@50 cts le gallon.

PEAUX—Attakapas, 13½ a 16½ cts; sèches, salés et Mexican Flint, 16 a 17¾ les lourdes et les légères.

MARCHE AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 2 février 1861.

Reçu hier 288 bœufs de l'Ouest, 100 bœufs du Texas, 312 veaux, 339 porcs et 6 vaches laitières. A vendre sur place, 210 bœufs de l'Ouest, 140 bœufs du Texas, 800 veaux, 500 porcs, 400 moutons et 22 vaches laitières. Reçu pendant la semaine 1167 bœufs de l'Ouest, 684 bœufs du Texas 2106 veaux, 1062 porcs 1115 moutons, 43 vaches laitières. Nous cotons comme suit:

Bœufs de l'Ouest, par 100 liv., 1re qualité	8 00	@	9 00
" " 2e	6 00	@	7 00
" du Texas, par tête, 1re qualité	20 00	@	35 00
" 2e	14 00	@	18 00
Veaux	8 00	@	12 00
Moutons 1re qualité	3 75	@	4 00
" inférieurs	3 75	@	—
Porcs (de l'Ouest) par 100 livres	6 00	@	7 00
Vaches laitières, par tête 1re qualité	50 00	@	60 00
" 2e	30 00	@	40 00

AUX DAMES.
MADAME MAURY,
SAGE-FEMME,

Ex-interne de l'hôpital de Toulouse, reçue par la faculté de Montpellier,

Concours de 53 et 54—1er prix.

MME MAURY, successeur de madame DANDREIS, informe sa clientèle qu'elle a transféré son domicile, rue Bourbon, où elle vient d'ouvrir un cabinet spécial de consultations, pour le traitement des maladies de l'utérus.

Les dames de la campagne pourront être traitées au domicile de Madame Maury et celles en couche y recevront les soins les plus assidus. Madame Maury visitera, gratuitement, les dames qui lui seront envoyées par les médecins de la Nouvelle-Orléans.

Madame Maury continue comme par le passé, à faire des accouchements en ville.

Consultations de 11 heures à 3 heures, rue Bourbon 214, entre Dumaine et St Philippe. 2 août 1pe

J. J. ALBERT,
33, rue de Chartres 33,

REÇU par les derniers arrivages de France l'assortiment le plus complet de chapeaux et casquettes pour la saison, savoir:

Chapeaux de soie extra léger (coiffes adhérentes)
do de castor et castor noir
do souples de tout genre et toute couleur
do de soie cirée et soie unie
do feutre GARIBALDI à garniture adhérente, (article tout nouveau)
do de castor noir, souple
do et casquettes de voyage.

Le soussigné, pendant son séjour à Paris, a particulièrement porté son attention sur la confection des articles de fantaisie pour enfants, destinés à la vente de la fin de l'année et tels qu'on les porte actuellement à Paris, savoir:

Casquettes drap et velours, de toute forme
Toques Charles IX
Étoiles à velours bosselé
Bérets à 6 cotes
Bonnets écossais
Chapeaux de fantaisie à plumes d'autruche
do unis genre Eugénie, &c. &c. &c.

Les meilleurs ouvriers de Paris étant engagés dans son vaste établissement, les fashionables pourront, comme par le passé, commander chez lui leurs chapeaux, soit d'après les modes de Paris, ou suivant leur goût, d'après la mesure de leur tête prise au conformateur.

LES MARCHANDS DE LA VILLE ET DE LA CAMPAGNE trouveront toujours chez lui l'assortiment le plus considérable de chapeaux et casquettes à des prix très modérés.

16 déc J. J. ALBERT,
33, rue de Chartres

S. D. GRATIAA & CO.
59, rue Douane,

OFFRENT à vendre, en magasin ou à l'entrepôt, les articles suivants:

300 paniers huile Bounin frères, 25, 22 et 12 douz.
100 pts. fabrique de la Couronne.
70 pts shelly do
20 pts porto McKeig.
500 paniers champagne Delorme, grandes et petites b
200 do do Cordon Vert, do do
50 do do Deitgoy, à b. do do
120 caisses Impérial St Thomas, do do
50 pipes genièvre "Queen"
250 futs cognac des marques suivantes—Planat & Co, Gautier frères, Castillon, Sazerac & Co, Latrondre frères, T Meneau, Union Propriétaire de la Jarrie.
200 barriques vin rouge pour famille,
do vin blanc do
20 barils do do
2000 caisses vin rouge Lecompte & Co, gr. b. et p. b.
50 do Chateau Giscours, gr. et p. b.
20 do Margaux Leys, do do
20 do petits pois Rondenete, ½ b.
10 do truffes noires, ½ b.
10 do pâtés truffés.
10 do prunes en paniers. 8jan v

E. Bordelois, 21, rue Conti,

OFFRE à vendre les articles suivants:
100 barriques vin rouge ordinaire.
100 arriques vin rouge pour familles.
30 do do grand vin de Margaux.
18 do do Cos Labory.
12 do do Deaumirail Margaux.
30½ do do Cantenac.
40½ do vin blanc Haut Sauterne.
1000 caisses de 12 bouteilles vin rouge St-Laurent.
500 do de 12 bouteilles vin rouge Cantenac.
200 do de 24½ do do do
300 do de 12 do do Margaux.
150 do de 24½ do do do
200 do de 12 do do Léoville.
100 do de 24½ do do do
100 do de 12 do do Pape Clément.
100 do de 12 do do Gruau Larose.
300 do de 12 do vin blanc Haut Sauterne.
200 do de 24½ do do do
100 do de 12 do absinthe Ed. Pernod
100 do de 12 do vermouth.
200 milliers bouchons fins assortis. 19jv

VINS D'OPORTO ET DE MADERE—140 pipes vin d'Oporto; 100 do do de B. Reig; 100 do do vin de Madère; 10½ do do, en débarquement du navire Josephus, arrivé de Marseilles.

SARDINES—110 caisses, 24 b. ch, Coniée & Martin.
75 do 100¼ do " do
15 do 200¼ do " do
125 do 100¼ do " do

En débarquement du navire Texas, arrivé de Bordeaux.

VIN ROUGE ET VIN BLANC—1000 caisses vin rouge St-Julien Médoc; 107 do vin blanc Haut Sauterne; 25 barriques vin blanc Haut Sauterne; 36 demi barriques vin blanc Barsac; en débarquement du navire Texas, arrivé de Bordeaux.

PRUNEAUX—500 caisses, 24½ boîtes transparentes, de fantaisie: 40 caisses, 36¼ boîtes transparentes, de fantaisie—en débarquement du navire Texas, arrivé de Bordeaux, à vendre par S. PLASSAN,
27déc rue Vieille-Levée, Nos 38 et 40

CORAIL ET BIJOUX
A PRIX REDUITS.

M. P. N. RIVERA, encoignure Royale et St-Pierre, vient de recevoir d'Italie un grand choix d'articles en CORAIL destinés à soulager de la migraine et des douleurs qui proviennent de la trop grande abondance et de l'âcreté du sang.

Il a également reçu un magnifique assortiment de BIJOUX FINS, d'ARTICLES D'ORFEVRERIE en tous genres et de montres de prix, de DIAMANTS, etc. Afin d'écouler rapidement son stock, M. Rivera a opéré une très forte réduction dans ses prix. Il invite le public à visiter son magasin. 6fév—eb

P. CASANAVE,
Entrepreneur de pompes funèbres,
88, Rue Bourbon, 88.

Emploie et vend, en gros et en détail,
LES CERCUEILS
Perfectionnés et indestructibles de
H. MARSHALL,

lesquels réunissent la *beauté*, la *durabilité* et la *légèreté*. Ces cercueils sont faits de plaques de métal repliées et sont doublés à l'intérieur de caoutchouc, de manière à être inaccessibles à l'air et imperméables.
22nov—3m

EN débarquement du navire Texas, de Bordeaux—24 barriques vin rouge St-Emilion No 1;
do do do St-Julien Médoc;
150 caisses vin, 12 blles Haut Brion;
100 do do 24 ½ do;
100 do do 12 blles Charles Lafitte;
50 do do 24 ½ blles do
A vendre par CAMILLE LACOSTE,
12janv 209, rue Royale enc. Dumaine

FREDERIC AVET,
(Ci-devant de la maison Avet Bros.)
Marchand de Groceries en gros et Commissionnaire,
RUE DE LA VIEILLE LEVEE No 59
entre Conti et Bienville.
NLLE-ORLEANS

Genièvre de Hollande.

15 Pipes Schiedam de J. Melcher, en débarquement du navire Debabe, arrivé du Havre, à vendre par PREAU & COUTURIE,
Nos 20 et 22, rue Gravier

CHANGE SUR PARIS, direct, à vue ou à 60 jours de vue.
A vendre par J. & J. TARDOS,
42, Vieille Levée

AVOINE—3,000 doubles sacs, 1ère qualité de St-Louis en magasin et à vendre par
F. A. GONZALES & Co,
Nos 7 et 77, rue Vieille-Levée, près Conti

Arrivage de nègres à vendre.

Je viens d'arriver avec CENT CINQUANTE NEGRES de la Virginie et du Maryland, ...

[illegible]

J. M. WILSON.

CHAMPIGNONS—En débarquement ...
CHAUDET & BER...

AMUSEMENTS.

THEATRE DE L'OPERA,

Samedi soir, 2 février,
LA JUIVE,
Grand opéra en 5 actes, d'Halevy.
Dimanche 3 février,
Rédemption,
Pièce en 5 actes.
Lundi, 4 février,
LE PARDON DE PLOERMEL.
Le spectacle commencera à 7 heures.

Théâtre de l'Opéra.

Les deux dernières représentations de Mlle Patti à la Nlle-Orléans.

Le public est respectueusement informé que Mlle ADELINA PATTI sera de retour, dans quelques jours, de Baton-Rouge, Natchez, Vicksburg et Jackson où elle va donner des concerts, et se fera entendre, pour la première fois, dans

RIGOLETTO,
Grand opéra de Verdi,
MERCREDI SOIR, 6 février 1861.

Le bénéfice et la dernière représentation de Mlle PATTI auront lieu le vendredi, 8 février.
On peut retenir, au bureau du théâtre de l'Opéra, à partir de samedi, 2 février, des loges et des places pour les deux dernières représentations de Mlle Patti.
28 janv

THEATRE D'ORLEANS.
Samedi 2 février 1861,

BALS
Parés et Masqués,
A l'instar des Bals du Grand Opéra de Paris.

PRIX D'ENTRÉE...... Pour un Cavalier, $2 50.
S'adresser au Contrôle du théâtre d'Orléans, pour les billets et la location des loges, tous les jours, de midi à 3 heures.
Aucune dame ne sera admise sans cavalier.
Le Bal commencera à 10 heures précises.
21 janv

THEATRE DE L'OPERA.

Bal Masqué de Société.
Mardi, 12 février 1861, (MARDI-GRAS.)

A une assemblée des souscripteurs du BAL MASQUÉ DE SOCIÉTÉ du MARDI-GRAS, tenue le 25 courant, les Messieurs dont les noms suivent ont été élus commissaires:

MM. H. De Maby,	A. Bordenat,
H. M. Turnbull,	H. V. Fassmann,
B. O'Connell,	P. W. Collins,
E. Giquel,	Néomore Lauve,
E. Bertus,	Anatole Blache,
E. Sautou,	N. N. Gauucheaud,
P. E. Wiltz, Jr.	

"Comité d'invitation et d'admission.

Le comité s'assemblera le mercredi 30 janvier et le samedi 1er février, au bureau du théâtre, à 6½ heure du soir.
L'orchestre sera dirigé par M. H. Lehmann.
26 janv—4f

ACADEMIE DE MUSIQUE,
(ancien Amphithéâtre.)

Engagement de GEO CHRISTY et de ses célèbres MENESTRELS.
Pour une série de représentations commençant
Lundi, 4 février 1861.

Opéra burlesque, chants et danses de nègres, facéties éthiopiennes, &c.

Prix d'entrée—50 cts. Enfans et domestiques, à la représentation du jour, moitié prix.
La représentation commence à 6½ heures.
Une grande MATINEE sera donnée tous les samedis à midi. 2fev

THEATRE DES VARIETES.

Samedi soir, 2 février.
Bénéfice de M. Mark Smith—THE RIVAL, comédie de Sheridan—DANSE—NINE POINTS OF THE LAW, vaudeville.

THEATRE ST-CHARLES.

Samedi soir, 2 février.
IRISH ASSURANCE AND YANKEE MODESTY, comédie—THE FAIRY CIRCLE—PRINCE DOLOROSO, vaudeville.

Second Bal Paré du professeur VEGAS,
POUR LES ENFANS,
A
ODD FELLOWS HALL.

LE professeur VEGAS annonce respectueusement à ses amis et au public en général que son second Bal d'Enfant aura lieu JEUDI, 7 FEVRIER 1861. Le bal commencera à 7 heures et demie et se prolongera jusqu'à 11 heures, après quoi celui des adultes commencera.

Prix d'entrée:

Messieurs	$2 00
Jeunes gens (de 12 ans ou plus)	50
Demoiselles et petits garçons (élèves)	gratis.

Les dames et les demoiselles qui désireraient avoir des invitations sont priées d'envoyer leurs noms et adresses au Prof VEGAS, au ODD FELLOWS HALL.

On ne pourra positivement obtenir aucune invitation le jour du bal.

Billets de tableaux—au Hall ou chez les marchands de musique et au bureau, le jour du bal.

Personne ne sera admis dans le salle sans un billet présenté à la porte. 31janv—1fev

BILLARDS.

M. BERGER, de Paris.
LE CHAMPION DU MONDE,
Le Maître de Billard

Le plus accompli dans le monde entier, donnera
Une Série de Représentations,
—AU—
MASONIC HALL,
A partir de
SAMEDI, 2 février 1861.

M. BERGER vient de terminer une Série de Quatre Mois de Représentations au Palais de Billard de M. Phelan, à New-York, où il a joué devant le plus intelligent public.—Un fait sans pareil dans l'histoire du Billard.

Il surmonte toutes les difficultés de ce jeu magnifique, avec la plus grande facilité.

Les portes seront ouvertes à 7 heures et demie du soir. On commencera à 8 heures.—Prix d'entrée $1.

P. S.—Les Clubs ou Sociétés qui désireraient avoir des Séances Privées, peuvent s'adresser à M. Geary, agent, au Masonic Hall.

En outre M. Berger a établi deux billards dans un salon privé de M. John, restaurateur, rue Carondelet No 11, ou il se tiendra de midi à 5 heures, et le soir après sa séance, à la disposition des amateurs qui désireraient prendre des leçons ou faire la partie. 1er fev—4f

GRAND DIVERTISSEMENT
—DE—
DAN RICE.

L'administration de cette célèbre institution, informe respectueusement les citoyens du 3me District que, conformément à de nombreuses requêtes adressées par ses patrons créoles, sa campagne de 1861 s'ouvrira

Sous une tente
Le LUNDI, 4 février 1861.

Sur le terrain connu sous le nom de CHAMPS-ELYSEES, entre les rues Moreau et Casacalvo.

Les représentations auront lieu les après-midi et le soir des lundi et mardi 4 et 5 février.

Le cirque et ses constructions nouvelles et est aussi confortable qu'un salon, les sièges étant tous garnis de tapis de velours; l'arène est recouvert d'une tapisserie de manufacture Orientale.

The American Humorist DAN RICE,

Paraîtra dans chaque représentation et fera introduire **tous les animaux sauvages**, chevaux dressés, poules et favoris.

Tous les acteurs!
Tous les spectacles!

Les portes seront ouvertes à midi et à 6 h. ½ le soir. Les représentations commenceront une demi-heure après l'ouverture.

ADMISSION—50 cents—Enfants et servantes, à la représentation du jour, 25 cts. 29 janv

Musée de Spalding & Rogers.

Mardi soir 29 janvier.

Engagement de Mlle CHRISTINE MILLY, LA FILLE A DEUX TETES.—La dix-neuvième sierle a le privilège de voir un phénomène dont il n'est question ni dans l'histoire ancienne ni dans l'histoire moderne. C'est une seule personne qui possède les facultés de

Deux personnes distinctes.

Les Dames qui ont craint jusqu'ici de voir un spectacle repoussant peuvent avoir l'assurance que Mlle MILLEY est la personne

La plus intéressante et la plus agréable

sur lesquelles les yeux se soient jamais arrêtées. Elle est engagée pour cette *semaine seulement*.

L'Aquaria et les autres curiosités.

Le Musée est ouvert de 10 heures du matin à 10 heures du soir. 29 janv

Grand Bal de MARDI-GRAS.
—AU—
ODD FELLOWS HALL

Bal masqué de société, donné par les jeunes gens,

Mardi (MARDI-GRAS), 12 février 1861.

Les Messieurs qui désireraient souscrire à ce Bal sont priés de s'adresser au secrétaire, au bureau de la salle du bal.

Les demandes d'invitations pour les Dames doivent être adressées au secrétaire, avec les noms et les résidences.

Les Directeurs se réuniront tous les MERCREDIS SOIR, à 7 heures et demie, au Odd Fellows Hall.

Aucune dame ne sera admise sans un billet d'invitation approuvé par les Directeurs.

Il ne sera pas émis d'invitation pour Dames après la dernière réunion des Directeurs, laquelle aura lieu le soir qui précédera le bal.

Toutes les personnes masquées seront priées de se démasquer devant un comité avant d'entrer dans la salle de bal. 29 janv

ARMORY HALL, rue du Camp.
Grand succès—3me semaine.

Dernière semaine, par suite d'autres engagements des Sonneurs de Cloche Suisses de Bleiskell & Fils.

TOUS LES SOIRS—avec changement de programme.

Grande représentation de jour samedi

Commençant à midi et demi.

N. B.—Les directeurs d'école désirant amener leurs élèves au concert du jour, peuvent s'entendre à cet effet avec le trésorier, au bureau des billets, de 10 heures du matin à une heure de l'après-midi, et de 3 à 5 heures.

Billets, 50 cents. Pour enfants et domestiques, 25 cents. A vendre au bureau des billets et aux magasins de musique. Les portes seront ouvertes à 7 heures; le concert commencera à 7½ heures. 22 jv—6f

Musée de Vanucchi,
Rue St-Charles, No 107, presqu'en face du Théâtre St-Charles.

LE TEMPLE DE L'ART.

Renfermant plus de 250 FIGURES de grandeur naturelle, représentant beaucoup des plus célèbres sujets d'histoire. La plupart de ces figures sont mues par le mécanisme.

Il a été ajouté à la magnifique collection la RECEPTION DES AMBASSADEURS JAPONAIS par le président Buchanan, le 17 mai, à la Maison Blanche. Les vêtements et les armes ont été présentés à Vanucchi par ordre du prince Simimo Buvisen.

La conférence entre LOUIS-NAPOLEON, VICTOR EMMANUEL et GARIBALDI. On considère ces figures comme des ressemblances frappantes.

LA NAISSANCE DU CHRIST DANS LA CRECHE, magnifique tableau.

LA CENE—LE JUGEMENT DU CHRIST—LES HEROS DE LA CRIMEE et LES PUISSANCES D'EUROPE—Le vieux JOHN BROWN ET SES COMPLICES. Leurs traits et leurs costumes sont fidèlement reproduits.

Prix d'entrée, 50 cents, moitié prix pour les enfants.
19 nov—

ACADEMIE DE DANSE DE
J. VEGAS,
A L'ODD FELLOWS HALL.

LE prof. J. VEGAS annonce à ses amis et au public que son ACADEMIE DE DANSE au ODD FELLOWS HALL SAMEDI ...

Classes pour les enfants—Les mardis, jeudis et samedis, de 2 à 5 heures du soir.

Classes pour les dames—les mardis, jeudis et samedis, de 10 heures à midi.

Classes pour messieurs—Les lundis, mercredis et vendredis, de 7 à 10 heures du soir.

Classes pour Messieurs et Dames—Tous les mercredis, de 10 heures à midi.

[illegible] BALS TRAVESTIS D'ENFANTS ...

Pour les conditions s'adresser au Prof. VEGAS, à Odd Fellows Hall.

ACADEMIE DE DANSE D'ANGELINA.
Nouveau Salon, ..., rue Orleans ...

M. et Mme ANGELINA annoncent ...

[illegible]

NOTICES SPECIALES.

AMER ALLEMAND
DU DR HOOFLAND
ET
LIQUEUR BALSAMIQUE
DU
DR HOOFLAND.

Les remèdes par excellence du siècle ne sont devenus célèbres qu'après des années d'essai Tout le monde en est satisfait et le public a déclaré qu'ils étaient dignes de sa confiance.

LA MALADIE DE FOIE, LA DYSPEPSIE, LA JAUNISSE, LA FAIBLESSE DES NERFS, et tous les maux qui proviennent du foie, de la faiblesse de estomac ou des organes de la digestion cèdent rapidement et pour toujours à l'effet du célèbre AMER ALLEMAND.

Le queur balsamique a acquis une réputation qui surpasse celles de toutes les préparations de ce genre. Elle guérit INVARIABLEMENT:

De la toux, du rhume, de l'enrouement, des bronches, de l'influenza, du croup, de la pneumonie, de la consomption au premier degré opéré les guérisons les plus étonnantes de

consomption
DITE
IRREMEDIABLE.

Quelques doses arrêtent de suite la diarrhée provenant d'un REFROIDISSEMENT DES BOYAUX.

Ces remèdes sont préparés par le Dr C. M. JACKSON & Co, No 418 ARCH Street, Philadelphie, P. et sont à vendre par les Droguistes et marchands de médicaments, à raison de 75 cents la bouteille. La signature du Dr C. M. Jackson se trouve sur l'enveloppe de chaque bouteille.

On trouvera, dans L'EVERY BODY'S ALMANAC publié annuellement par les propriétaires, des lettres datteuses reçues de toutes les parties du pays. Ne agents donnent ces Almanacs.

A vendre par WRIGHT & Co.
SCOVIL & MEAD,
SYME & Co.

et par tous les Droguistes.
mars—1 an 3f par sem—v. et s.

MERES

Des milliers de personnes parlent journellement avec éloge de la

Liqueur des Enfants,
DU
Dr. EATON.

et pourquoi? parce qu'elle *ne manque jamais de soulager instantanément* quand on la donne à temps. L'effet en est magique; un *seul essai est assez pour s'en convaincre*. Il n'existe que cette liqueur ni

Parégorique ni opiats

quelconque; les douleurs de l'enfant disparaissent et la *sensibilité n'est pas détruite*. Aussi se recommande-t-elle pour la dentition de l'enfant, et on peut l'employer pour la diarrhée, la dyssenterie, les aigreurs, le croup. La Liqueur d'Eaton amollit les gencives, fait disparaître l'inflammation, fait fonctionner les boyaux avec régularité. C'est une liqueur d'une entière innocuité pour l'enfant, et qui est reconnue avec le plus grand succès, dans les *convulsions ou les crises*. *Si vous voulez conserver la santé et les jours de vos enfants, si vous voulez leur épargner de terribles conséquences de l'usage des narcotiques dont se composent les autres remèdes pour les maladies des enfants, ne prenez que la liqueur du Dr. EATON*. Elle ne peut faire aucun mal même à l'enfant le plus délicat. Prix, 25 cents. Chaque bouteille est accompagnée d'un imprimé qui donne la manière de s'en servir. Préparé seulement par CHURCH & DUPONT
No 409, Broadway, New York.

blood food

Le sang pur, quand il est
Analysé,

présente toujours les mêmes éléments essentiels. Analysez le sang d'une personne atteinte de consomption de la maladie de foie, des scrofules, de la dyspepsie, &c., et vous trouverez, *Dans chaque cas*, quelque chose qui manque dans les globules. Donnez-leur ce qui leur manque et vous êtes bien. Le BLOOD FOOD est fondé sur cette théorie et c'est ce qui en explique le succès. Il y a

Cinq préparations

qui conviennent pour le sang dans différentes maladies. Pour la *toux, le rhume, les bronches*, ou une affection quelconque de la *gorge* ou des *poumons*, affection qui occasionne la *consomption*, faites usage du No 1 qui est également recommandé dans les cas de *Dépression des esprits, de Perte d'appétit* et pour toutes les maladies chroniques provenant des abus et de la faiblesse des nerfs. Le No 2, pour la maladie de foie et le No 3 pour la dyspepsie. Ce qui convient à toutes les personnes par suite d'un défaut dans la circulation, de sorte que la malade ... Le No 4 se donne pour les *irrégularités des poumons, l'hystérie, la faiblesse*, &c. Il y a une prescription spéciale. Pour le *sel rheum, les éruptions, les scrofules* prenez le No 5. Il faut toujours suivre la prescription. Prix du Blood Food, $1, la bouteille.

CHURCH & DUPONT,
No 409, Broadway, New York.
J. WRIGHT & Co,
21 rue de Chartres.
A vendre par C. J. WOOD & Co.

Agents pour la vente en gros; à St-Louis, et par tous les pharmaciens connus du pays.
8avril—2f p s v & c

LE REMEDE
DE
Sanford
Pour la maladie de foie
N'AFFAIBLIT JAMAIS.

Il n'est composé que de gommes. On le considère aujourd'hui comme un fait accompli; un remède reconnu efficace par tous ceux qui s'en sont servis pour les maladies mentionnées ci-dessous.

Il a opéré depuis deux ans, la guérison de milliers de personnes qui valent perdu tout espoir d'être délivrées de leurs souffrances.

De nombreux certificats prouvent la vérité de cette assertion.

La dose doit être proportionnée au tempérament du malade afin qu'elle agisse doucement sur les organes.

Que votre jugement vous guide dans l'usage du LIVER INVIGORATOR et il guérira les ATTAQUES DE FOIE, de la BILE, de la DYSPEPSIE, de la DIARRHEE CHRONIQUE, des MALADIES QUI SEVISSENT EN ETE, de la DYSENTERIE, de l'HYDROPISIE, de la CONSTIPATION, du CHOLERA INFANTUM, des VENTS et de la JAUNISSE. On peut s'en servir avec avantage comme d'un remède ordinaire de famille. Le remède guérit de la MIGRAINE (il y a des milliers de certificats à ce sujet) en VINGT MINUTES, si l'on en prend deux ou trois cuillerées au commencement de l'attaque.

Tous ceux qui y ont recours en reconnaissent l'efficacité.

Mettez de l'eau dans l'Invigorator et avalez-la

Prix: une piastre la bouteille.
—EGALEMENT—

LA SEULE DECOUVERTE
DIGNE DE CONFIANCE,
Les pilules de Sanford
(Cathartic Pills)
POUR LES FAMILLES.

Extraits purement végétaux, dans des boîtes en verre hermétiquement fermées et se conservant dans tous les climats.

Les PILLULES sont un agent actif dont le propriétaire s'est servi pendant plus de vingt ans.

La demande toujours croissante de ces PILULES de la part de ceux qui s'en sont servis depuis longtemps a engagé M. SANFORD à les mettre à la portée de tout le monde.

Le remède est composé d'une variété d'extraits végétaux de la plus grande pureté, lesquels agissent de la même manière sur toutes les parties du canal alimentaire. On peut le prendre en toute sécurité pour les *maux d'estomac, d'estomac, la nausée, les maux de reins, la constipation, les douleurs provenant de refroidissement* et qui, si on les néglige sont suivies de fièvres opiniâtres *pour le manque d'appétit, les rhumatismes*, les maux *de tête, les lourdeurs à la tête, les affections inflammatoires, les vers, les rhumatismes*. Il *purifie le sang et* guérit d'une foule de maux dont l'énumération serait trop longue pour une annonce. Dose, 1 à 3.

Prix: Trente cents.

Le LIVER INVIGORATOR et les FAMILY CATHARTIC PILLS se détaillent chez les pharmaciens et se vendent en gros dans toutes les grandes villes.

S. T. W. SANFORD, M. D.,
Fabricant et propriétaire,
335, Broadway, New-York.
WRIGHT & Co,
Agents à la Nlle-Orléans.

A vendre par Scovill & Mead et par tous les pharmaciens. 22 mars—1 an—2f par sem vamp

LA SEULE PREPARATION
QUI AIT
GAGNÉ AVEC LE TEMPS
ET QU'ON RECHERCHE DE PLUS EN PLUS.

On pourrait donner des lettres presque innombrables de dames et de messieurs appartenant à toutes les classes de la société, pour prouver que la préparation du Prof. WOOD fait croître et noircir les cheveux, conserve la chevelure, jusqu'à la vieillesse, dans toute sa beauté.

Battle Creek, Michigan, 21 déc. 1858.

Au Prof. Wood—Vous me permettez de vous adresser une ligne pour vous annoncer que tous mes cheveux tombèrent il y a une vingtaine d'années, à la suite d'une maladie chronique et d'une éruption à la tête. Des souffrances continuelles m'ayant appauvri, je n'ai pu m'acheter de l'étoffe pour des casquettes ni vous payer la façon, de sorte que ma tête s'est beaucoup ressentie du froid. Aussi fus-je forcé de payer à Briggs & Hodges jusqu'à mon dernier cent pour une bouteille de Hair Restorative, le ter août dernier. J'ai fidèlement suivi la prescription et la partie nue de ma tête est actuellement couverte de cheveux épais et noirs. Convaincue que le contenu d'une seconde bouteille me rendrait toute ma chevelure, désirant l'employer encore et n'ayant pas les moyens de l'acheter, je suis prié de me faire donner cette bouteille par un de vos agents. Rappelez-vous que l'Écriture dit: "La récompense appartient à ceux qui sont bons envers la veuve et l'orphelin."

Votre amie,
SUSANNAH KIRBY.

Legonier, Noble Co., Ind., 5 février 1859.

Au Prof. O. J. Wood.

Cher monsieur,

Vers la fin de l'année 1852, époque à laquelle je suivais le cours de l'École de Droit de New-York, mes cheveux j'ignore pourquoi, commencèrent à tomber rapidement. Au bout de six mois, le haut de ma tête était presque nu, le reste de ma chevelure, derrière et sur les côtés, devint gris. Vous ne serez pas étonné quand je vous dirai qu'à mon retour dans l'Indiana, mes connaissances ne purent comprendre ce changement et même mes amis les plus intimes ne purent pas me reconnaître.

Je m'adressai aussitôt aux plus habiles médecins du pays, mais comme il fut impossible de me promettre que mes cheveux repousseraient, je fus forcé de me résigner à mon sort. Heureusement, vers la fin de 1857, un droguiste me recommanda votre préparation comme la meilleure employée pour les cheveux. Le contenu d'une bouteille m'en prouva l'efficacité. J'en ai acheté depuis lors pour sept piastres et le résultat est une chevelure épaisse et soyeuse.

Comme preuve de reconnaissance pour vos travaux et votre habileté, j'ai recommandé votre Hair Restorative à mes amis qui, je suis heureux de vous informer, s'en servent avec effet.

Tout à vous,
A. M. LATTA,
Avocat.

Dépôt, 444 Broadway, et à vendre dans le monde entier.

Le *Restorative* est dans des bouteilles grandes, moyennes et petites. Les petites se vendent une piastre, les moyennes contiennent au moins vingt pour cent en proportion de plus que les petites et se vendent deux piastres. Les grandes contiennent 40 pour cent de plus en proportion et se vendent trois piastres.

O. J. WOOD & CO, propriétaires, 444, Broadway, New-York, et 114, Market Place, à St-Louis, Missouri.

A vendre par tous les droguistes et marchands d'articles de fantaisie. 28 nov au 29 mars 1861—3fpe v e

CIGARES de la Havane—250,000, en débarquement du navire Ida Reynes et en magasin, comprenant Media Regalia, Londres, Conchas, Brevas, Cilindrados Imperiales, &c des marques Washington, Intimidad Partagas, Flor de Rivas, El Globo, Upmann, Cosmo Vista, el Sol.

Rhum de la Havane—20 pipes rhum blanc et rhum coloré, en magasin.

Sucre de la Havane—300 caisses sucres, blanc, jaune et brut, en magasin.

Tabacs—50 balles, pour capes et tripes, en débarquement du brick Ida Reynes, arrivé de la Havane.

Miel de la Havane—Arrivé.

Vin de Xerès—150 barils importés directement.

Bœufs de la Havane—50 caisses ...

Confitures de la Havane—...

... E. TROISGROS,
7 fév Rue de la Douane, No ..., coin Chartres et Vieille Levée.

6000 ...

BLANCARD & GUITET,
Encoignure Dumaine et Royale.

VENTES JUDICIAIRES.

W. T. Stocker vs. Buckley & Burgess.

SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—No 869.—En vertu d'un writ de fieri facias contre Michael J. Buckley et à moi adressé par l'honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le lundi 11 de février 1861, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre les rues du Camp et du Magasin, à l'adjudication de la propriété dont suit la description, savoir:

1o—Un terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Louis, Roman, Prieur et la Promenade Carondelet, désigné par le No Quatorze sur un plan dressé par C. A. Hedin, arpenteur, le 17 de janvier 1849 et déposé en l'étude de Geo. R. Beard, ci-devant notaire public en cette ville.

Ledit terrain forme l'angle de la Promenade Carondelet et de la rue Roman et mesure vingt-sept pieds un pouce et une ligne de face à ladite promenade Carondelet, sur cinquante-cinq pieds de profondeur et face à ladite rue Roman, mesure américaine.

Ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent.

2o—Deux terrains situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Louis, Roman, Derbigny et la Promenade Carondelet, désignés par les Nos Quatorze et Quinze, suivant plan dressé par C. A. Hedin, arpenteur, le 17 de janvier 1849, et déposé en l'étude de G. R. Beard, ci-devant notaire public en cette ville.

Lesdits terrains mesurent vingt-sept pieds un pouce une ligne de face à la Promenade Carondelet, le No quinze quarante-cinq pieds de profondeur. Le terrain No quinze forme l'angle de la Promenade Carondelet et de la rue Roman.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant au moment de l'adjudication.

E. T. PARKER, Shérif
9 jan, 12, 26, 2 fév, 11 de la paroisse d'Orléans.

Rufus Lisle vs John Comford.

QUATRIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 13 918—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le lundi 11 de février 1861, à midi, à la Cité, rue de la Commune, entre les rues du Camp et du Magasin, à l'adjudication de la propriété dont suit la description, savoir:

Deux terrains contigus situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues d'Amour, des Poètes, Musique et de Grape, désignés par les Nos Un et Deux, suivant plan de J. N. Touraé, architecte et déposé en l'étude de Théodore Guyol, notaire public en cette ville.

Les deux terrains mesurent chacun 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue d'Amour, sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Le No Un formant l'angle des rues d'Amour et des Poètes.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant. Les dites bâtisses et améliorations consistent en une maison et une cuisine basses aux bois couvertes en ardoises, divisées en deux corps de logis.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

E. T. PARKER, Shérif de la Paroisse d'Orléans.
9 janv—12 26—fv 211

Charles Neus vs Jean Jacques Heydel.

QUATRIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—No 14,537.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le mardi 26 de février 1861, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre les rues du Camp et du Magasin, à la vente et à l'adjudication des deux esclaves dont les noms et âges suivent, savoir:

MANETTE, âgée d'environ treize ans.
MARIA, âgée d'environ dix ans.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

E. T. PARKER,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
26janv—2, 11, 19, 26 fev.

C. Yale Jr & Co vs Rosenthal & Co.

SIXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—No 3,512.—En vertu d'un ordre de vente rendu le 26 de janvier 1861 et à moi adressé par l'honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le jeudi 11 de février 1861 à 10½ heures A. M., à mon endroit, rue Jefferson No 23, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de

Un assortiment de marchandises sèches, de souliers, bottes, parfumeries, jouets, &c. &c.

Le tout suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant au moment de la vente.

E. T PARKER,
29 janv—2, 5 et 11fev Shérif de la paroisse d'Orléans

Bertrand Saloy vs James Mackison.

QUATRIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 14,017—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le lundi 11 de février 1861 à 11 heures A. M. sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de

Le fonds d'un magasin de ferblanc et plaques de fer &c, situé rue Tchoupitoulas entre celles de Crossman et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant au moment de l'adjudication.

E. T. PARKER,
Shérif de la paroisse d'Orléans.
21 janv—fev 2, 5, 8, 11

AVIS JUDICIAIRES.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.

La ville de la Nouvelle-Orléans demandant l'ouverture de la rue Amour ou Remparts, à partir de la rue Pologne, &c.—No 17,203.

LES soussignés, commissaires d'estimation et d'évaluation dans la susdite affaire, donnent avis par les présentes qu'ils ont déposé au greffe de ladite cour, leur tableau d'évaluation pour l'inspection des parties intéressées, et que ledit tableau sera présenté à la cour pour être homologué, le lundi, 11 février 1861.

Nouvelle-Orléans, le 10 janvier 1861.

J B LEEFE,
A MOREL, Commissaires.
J. P. BARNETT,
11 jan—18, 25, au 31 ment

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.

La ville de la Nouvelle-Orléans demandant l'ouverture de la rue Grands-Hommes ou Dauphine jusqu'aux limites inférieures de la ville—No 17 274

LES soussignés, commissaires d'estimation et d'évaluation dans la susdite affaire, donnent avis par les présentes qu'ils ont déposé au greffe de ladite cour leur tableau d'évaluation pour l'inspection des parties intéressées, et que ledit tableau sera présenté à la Cour pour être homologué, le lundi, 11 février 1861.

Nouvelle-Orléans, le 11 janvier 1861.

J B LEEFE,
A MOREL, Commissaires.
J P BARNETT,
11 jan—11, 18, 25 au 31 jan

Succession de Bernardo Benussi—No 17,[illegible]

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par le curateur de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains distribués conformément audit compte.

Par ordre de la cour. G. MOREL,
2 février—6,9 Député Greffier

ETAT DE LA LOUISIANE—Seconde Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Succession de Francisco Mercedal—No 15 866—Il est ordonné par la Cour qu'une assemblée des créanciers de la susdite succession ait lieu en l'étude de Félix Percy, notaire public, jeudi le 14me jour de février 1861, à dix heures A. M. pour délibérer sur la demande de la pétition en réquisition par l'administratrice.

Par ordre de la cour G. MOREL,
2 fev—6,9 Député Greffier

Succession de Benjamin Basile Demarillière—No 17,310

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession, et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'exécuteur testamentaire de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.

Par ordre de la Cour. G. MOREL,
2 fev—6,9 Député Greffier

ETAT DE LA LOUISIANE—Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Jacques Marque vs ses créanciers, pour un atermoiement—No 15 891—Avis est donné aux créanciers de Jacques Marque de comparaître pardevant F S Biron, notaire public, mercredi le 13 de février 1861, à 10 heures A. M. pour délibérer sur la demande de Jacques Marque, pour un atermoiement, et que dans l'intervalle toutes poursuites judiciaires contre sa personne et ses biens soient suspendues.

Bureau du Greffier, Nlle-Orléans, ce 1er février 1861.

Par ordre de la Cour. OSCAR LEBLANC,
2fev—7,11 Député Greffier

ETAT DE LA LOUISIANE—Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Je certifie par les présentes que le vingt-sixième jour de janvier 1861, un jugement a été enregistré dans cette affaire comme suit: Josephine Henriette Labet, femme de Léonard Lachaud contre son mari.—No 15 349.

Dans cette affaire, la cour ayant vu la preuve que la pétition de la demanderesse est fondée, ordonne et décrète que le jugement soit rendu en faveur de Joséphine Henriette Labet, contre le défendeur Léonard Lachaud, son mari. Ordonné qu'une séparation de biens soit et est décrétée entre eux; ordonné que la demanderesse soit autorisée à prendre les biens de communauté et acquêts entre eux. Ordonne et décrète aussi que la demanderesse recouvre du défendeur la somme de quatorze cents cinquante et une piastres, avec intérêt à cinq pour cent, à partir du 15me jour de décembre 1860, jusqu'à complet paiement, et le privilège accordé par la loi aux femmes mariées sur les biens de leur mari, et le défendeur aux frais de la cause.

Jugement rendu le 26 janvier 1861.

Signé le 31 janvier 1861.

[Signé] L. DUVIGNEAUD, Juge.

En foi de quoi, j'ai apposé ma signature et le sceau de cette cour, en la ville de la Nlle-Orléans, ce 31e jour de janvier, de l'an de N. S. mil huit cent soixante-un, et le 85e année de l'Indépendance des Etats-Unis.

D. FORCELLE,
2fév—7 et 20 j. Député Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Bernard Durand vs ses créanciers, pour un atermoiement—No 15,868—Avis est donné aux créanciers de Bernard Durand de comparaître pardevant Eusèbe Bouny, notaire public, lundi, le 11me jour de février 1861, à 10 heures A. M. pour délibérer sur la demande dudit Bernard Durand pour un atermoiement, que dans l'intervalle toutes poursuites judiciaires contre sa personne et ses biens sont suspendues et que Henry St-Paul, avocat, a été nommé pour représenter les créanciers absents.

Par ordre de la Cour. A. DREUX,
5janv—17,2 fev Député Greffier

Succession de Raymond Casseaux—No 17,347.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'exécuteur testamentaire de ladite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.

Par ordre de la Cour. G. MOREL,
2janv—29—fev 2 Député Greffier.

Succession de Wm Graut—17,687.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la dite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'Exécuteur testamentaire de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.

Par ordre de la Cour. G. MOREL,
2janv—29—fev 2 Député Greffier.

Jester et Dallas vs leurs Créanciers—No 16,641.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de Jester et Dallas et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le tableau présenté par le syndic ne serait point approuvé et homologué, et les fonds répartis conformément audit compte.

Par ordre de la Cour. G. MOREL,
26janv—29—Fev 2 Député Greffier.

Succession de Gustave Mours—No 17,641.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Attendu que James C. Davidson a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feu Gustave Mours décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour. G. MOREL,
26 janv—29—fev 2 Député Greffier

Succession de John Jacobs, décédé.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No. 17,673—Attendu que Jane Rewark, veuve de J. Jacobs, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feu J. Jacobs décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la cour. G. MOREL,
1erfev—8' Député-Greffier.

GLACES! GLACES! GLACES!
G. DUPUY

PREVIENT le public qu'il a transporté son magasin RUE ROYALE, No 153, encoignure St-Pierre, où l'on fait en ce moment le déballage d'un stock de marchandises de modèles entièrement nouveaux, reçues depuis l'incendie de son ancien établissement. Toutes ces marchandises ayant été fabriquées sous sa surveillance et d'après ses dessins, il les vendra avec la garantie qu'elles sont de première qualité.

Toutes les glaces françaises seront de premier choix, double épaisseur.

Ayant beaucoup trop acheté pour mon nouvel emplacement, j'offre toutes ces belles glaces, cadres, tableaux, &c., positivement bien au-dessous des prix du cours du marché, afin de pouvoir écouler ces marchandises rapidement pour faire place aux nouveaux arrivages que j'attends de France et du Nord.

Que chacun profite donc de la nécessité absolue où je me trouve de vendre le plus beau stock que j'aie jamais eu.

Un sacrifice réel et incontestable.

En attendant que je reprenne possession du magasin que j'occupais, qui sera reconstruit au 1er janvier 1861 ou plus tard, l'on trouvera, comme par le passé, les articles suivants: Glaces françaises et allemandes, de tous prix et de toutes grandeurs; cadres de portraits, dites de photographies, de gravures, de glaces, &c.

Un immense choix de galeries de fenêtres, patères, embrasses pour rideaux.

Un très joli assortiment de glands et câbles de toutes nuances et grosseurs.

Une très grande quantité de gravures sur acier, manière noire, lithographies, prints, &c.

Je m'occupe toujours de ... commissions ...

[illegible]

DIVERS—En magasin et à vendre par les soussignés—

BERGASSE—40 barriques.
HUILE—40 paniers, 24, 22 et 11 onces; Flagniol.
VERMOUTH—20 caisses, Noilly, Prat & Co.
MUSCAT—50 caisses, do
LIQUEURS—50 caisses punch au rhum, Eau Verte, Cassis, Ratafia; Noilly, Prat & Co.
AMANDES—50 balles Amandes, coque tendre.
FRUITS AU JUS—50 caisses, J. Lafaurie.
FRUITS A L'EAU-DE-VIE—50 caisses Abricots et Prunes assorties; Lafaurie.
SALAISONS—75 caisses Olives, Capres, Cornichons, Variantes.
DAMES JEANNES—200 de 1, 2, 3 et 5 gallons.
EAU DE FLEUR D'ORANGER—100 caisses et 20 estagnons.
EAU DE ROSES—20 estagnons.
TOMATES CONSERVEES—10 caisses.
POMMADE—5 caisses Rose, Jasmin et Orange.
VINS—500 caisses Vin rouge, Ch. Margaux, Ht. Brion, etc.
VIN—150 caisses Vin blanc Haut Sauternes.
BOUTEILLES—100 paniers et 20 caisses Bouteilles à Madère.
SAUCISSONS—3 caisses saucissons de Lyon.
SAVON—150 caisses Bleu, Vif recint.

DIVERS à l'entrepôt—25 barriques Vin rouge—250 paniers Huile 22 et 11 onces—200 caisses Vermouth et Muscat, Noilly, Prat & Co—25 caisses Cassis—100 caisses Savon.

PAUL JUGE & FASSY,
27, rue St-Louis.

EN débarquement du navire Danube, de Barcelone—25 demi pipes vin de Catalogne (de Villanneva);
35½ barils Malvoisie de 8 à 9 gallons.
25½ barils Muscat de 8 à 9 gallons.
En débarquement du navire Danube, de Barcelone:
400 barils nougat blanc.
400 caisses figues de choix.
5 caisses parmesan; 10 do anis; 5 do comino
10 barils pimont en poudre,
2 barils safran de 1/2 liv.
6 1/2 pipes Mallorca.
10 tonneaux de sardines.
10 sacs pois noirs,
5 sacs pois, &c.
A vendre par F. SANCHO,
3ljv No 98, rue Vieille Levée, entre Du Maine et St-Philippe

Rhum de la Louisiane.

DIX barils de la plantation Virginia, à vendre par BERNARD TURPIN,
26 janv—6f No 96, (ancien 55), rue Vieille-Levée

DIVERS en magasin—200 caisses vermouth, Noilly Prat & Co.; 200 paniers huile Flagniol, ...

[illegible]

CHANDELLES de Paraffine—...
... TURPIN,
... rue Vieille Levée

INDIGO de Guatemala—...

INDIGO de Manille—...

BIERE Française et Lisbonne ...

VENTES A L'ENCAN.

SUCCESSION DE E. E. ADOLPHE PECQUET.

Grande maison en briques, à trois étages, avec un magasin au rez-de-chaussée, dans la rue Royale, No 107, en face de l'Hôtel St-Louis.—Terrains et bâtisses faisant face à l'Avenue St-Bernard et à la rue Annette.—Trois grands terrains convenables pour jardiniers, faisant face au chemin de Gentilly et à la rue Marigny.—Vente à longs termes.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, portant la date du 17 décembre 1860, dossier de la Cour No 17,063, il sera vendu à l'enchère publique, SAMEDI, 2 février 1861, à midi, dans la Rotonde de la Bourse St-Louis, pour le compte de ladite succession—

1o—Un certain terrain situé dans l'îlet compris entre les rues Royale, St-Louis, Bourbon et Toulouse. Il a environ 30 pieds 6 pouces de face à la rue Royale, sur une profondeur de 75 pieds, plus ou moins. Ensemble, la maison en briques, à trois étages, couverte en ardoises, rue Royale, No 107, ayant un magasin au rez-de-chaussée, quatre grandes chambres et deux cabinets aux étages supérieurs, galerie, grande porte cochère, &c; une cuisine en briques, à deux étages, ayant six chambres; une autre bâtisse en briques, à deux étages ayant deux chambres; lieux d'aisance, cuve, water-works, &c.

2o—Un autre terrain situé entre l'Avenue St-Bernard et les rues Bons Enfants, Annette et Morales. Il a, au pied français, 30 pieds de face à l'Avenue St-Bernard et à la rue Annette, et s'étend, en profondeur, d'une rue à l'autre. Ensemble, toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

3—Trois terrains situés à Gentilly, Troisième District de cette ville, faisant partie de l'habitation qui appartenait autrefois à MM. Howe & Martin. Ils sont désignés par les Nos 46, 47 et 48, sont bornés par le Chemin de Gentilly, la prolongation des rues Marigny et St-Bernard, et ont les dimensions suivantes:

Le terrain No 46 a 101 pieds 9 pouces 9 lignes de face au Chemin de Gentilly, sur 242 pieds 2 pouces 10 lignes sur la ligne qui le sépare du terrain No 45, 312 pieds 4 pouces 8 lignes sur la ligne qui le sépare du terrain No 47, 100 pieds 2 pouces 9 lignes de largeur sur la ligne du fond et faisant face à la prolongation de la rue Marigny.

Le terrain No 47 a 104 pieds 9 pouces 9 lignes de face au Chemin de Gentilly, sur 312 pieds 4 pouces 8 lignes sur la ligne qui le sépare du terrain No 46, 260 pieds 6 pouces 9 lignes sur la ligne qui le sépare du terrain No 48, 100 pieds 2 pouces 9 lignes de largeur sur la ligne du fond et faisant face à la prolongation de la rue Marigny.

Le terrain No 48 est de forme triangulaire. Il a 203 pieds 4 pouces 9 lignes de face au Chemin de Gentilly, 256 pieds 8 pouces de face à la prolongation de l'Avenue Marigny et 260 pieds 6 pouces 9 lignes sur la ligne qui le sépare du terrain No 47.

Termes et conditions:—La moitié comptant; le reste à 1 et 2 ans de crédit, en billets des acquéreurs, faits payables à leur propre ordre, endossés à la satisfaction de l'encanteur, et portant 8 pour cent d'intérêt par an, du jour de la vente à parfait paiement. Les bâtisses devront être assurées, et les polices d'assurance devront être transférées au vendeur.

Les actes de vente par-devant A. E. Bienvenu, notaire public. 31déc—9,19 26jv—2fv

Succession de Paul Buffle.

PAR L. ERNEST DE ST ROMES,
Bureau No 97, Passage de la Bourse.

EN vertu d'un ordre de l'honorable P. H. Morgan, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, portant la date du 3 janvier 1861, dossier No 17,396, il sera vendu à l'encan, samedi le 2 février 1861, à midi, dans la Rotonde de la Bourse St-Louis, rue St-Louis, entre les rues Royale et Chartres:

HUIT LOTS DE TERRE situés dans le Second District de cette ville, dans l'îlet compris par les rues Toulouse, Sixième ou White, Broad ou Grand-Rue et la Promenade Carondelet, désignés par les Nos 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, sur un plan particulier de ces lots de terre fait par Antoine Pierre Mondelli arpenteur, en date de 1854, en la possession de Pierre Charles Cuvellier, notaire public en cette ville, lesquels lots de terre mesurent, savoir:

Les lots Nos 5, 6, 7 et 8 chacun, 31 pieds 3 pouces 7 lignes de face à la Promenade Carondelet, 31 pieds 1 pouce 4 lignes de large dans le fond, sur les profondeurs suivantes, savoir:

80 pieds 4 pouces sur la ligne qui le divise du lot No 4, et 77 pieds 11 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No 6. Le lot No 6, a 77 pieds de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No 5 et 75 pieds 6 pouces 8 lignes sur la ligne qui le sépare du lot No 7. Le lot No 7 mesure 75 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No 6 et 73 pieds de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No 8. Le lot No 8 mesure 73 pieds de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No 7 et 70 pieds 9 pouces de l'autre côté.

Et les lots Nos 9, 10, 11 et 12 mesurent chacun 31 pieds 1 pouce 4 lignes de face à la rue Toulouse, sur 63 pieds de profondeur entre lignes parallèles, lesquels lots de terre sont une subdivision de quatre lots de terre, désignés par les Nos 5, 6, 7 & 8 de l'îlet No 57.

Termes et Conditions:

L'acquéreur devra assumer le paiement de six billets à chacun de la somme de cent dix piastres et soixante trois cents et demi ($110 63 1/2 c) tirés par ledit Paul Buffle, à son propre ordre, et par lui endossés, en date du 21 avril 1856, et payables respectivement à 3, 4, 5, 6, 7 et 8 ans, avec intérêt à raison de 8 pour cent à partir du jour de leur date jusqu'à l'échéance, et en cas de non paiement à l'échéance à raison de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement.

L'acquéreur devra payer les intérêts des dépôts à la date jusqu'à l'échéance, et depuis échéance jusqu'à la signature de l'acte de vente; deux billets tout à fait semblables à ceux ci-dessus décrits, mais payables à 1 et 2 ans et déjà passé-dus.

3o. Et la balance ou surplus s'il y a sera payé comptant.

Les susdits intérêts doivent être payés en sus du prix d'adjudication, comptant sur les deux billets passés dus, et sur les autres six billets au fur et à mesure de leur échéance respective.

Acte de vente pardevant M. Paul E. Laresche, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

3ldec—9 16 23jav—2fev

Succession d'Elizabeth Norwood, f. e. l. veuve de François Mulngeant.

PAR ANTHONY FERNANDEZ, encanteur,
Bureau, Passage de la Bourse, No 49.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable F. H. Morgan, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 15 janvier 1861, il sera vendu, MARDI 26 février prochain, à midi, dans la Rotonde de la Bourse St-Louis, entre les rues Chartres et Royale, la propriété suivante appartenant à ladite succession:

Un terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Dauphine, Bienville, Conti et Bourbon, ayant, au pied français, soixante-un pieds de face à la rue Dauphine et quatre-vingt-dix pieds de profondeur et face sur la rue Bienville, ensemble les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus, divisées en deux corps de logis, ... et droits y appartenant.

Les bâtisses font face à la rue Bienville et portent les Nos 113, 115, 117 et 119. La bâtisse Nos 117 et 119 est louée à bail, à raison de soixante piastres par mois, et le bail expire le 30 juin 1861. La bâtisse Nos 113 et 115 est louée quarante piastres par mois. Il sera donné à l'avance un plan qui sera exposé, avant la vente, dans la Rotonde de la Bourse St-Louis.

TERMES ET CONDITIONS—Un tiers comptant; le reste à un et deux ans de crédit, en billets de l'acquéreur, garantis par hypothèque sur ladite propriété, portant 8 pour cent d'intérêt par an, après l'échéance, jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente pardevant M. Félix Grima, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

29janv—9,15 26 fév

INSTITUTION MARTIN,
PENSIONNAT ET EXTERNAT
Rue du Bayou, 209,

un îlet après Claiborne. 3nov—1an

INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES,
Dirigé par Mme DERON,
273......RUE DAUPHINE......273.

ON peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement, ou chez les principaux libraires. 31 août—1an—tlj

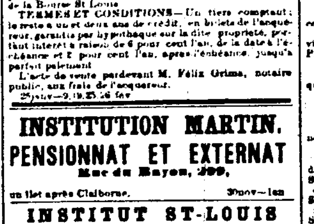

AVANT. APRES.

Le célèbre
ELIXIR DE JEUNESSE
DU Dr WRIGHT,

Préparé d'après les principes pharmaceutiques par l'un des meilleurs chimistes du siècle.

C'est un nouveau remède, le résultat de découvertes modernes dans le règne végétal, un nouveau moyen de guérison, qui n'a rien de commun avec les systèmes usés annoncés par les charlatans. Le Dr WRIGHT, se chant bien-ce que les personnes non initiées avaient eu à souffrir des empiriques, crut de son devoir de faire essayer son Elixir par toute la Faculté qui, sans une seule voix discordante, en a reconnu la puissance sur le corps de l'homme alors que toutes les ressources de la pharmacopée ont été employées en vain. Des années d'étude et une volonté qui ne reculait devant aucun obstacle ont fait réussir le Docteur et il offre maintenant son élixir au public comme la seule préparation qui puisse guérir des maladies suivantes:

L'abattement physique et moral,
Le sang qui se porte à la tête,
La confusion des idées,
L'hystérie,
L'irascibilité générale,
L'agitation et l'insomnie,
Absence de forces musculaires
Le manque d'appétit,
La dyspepsie,
Le découragement,
La désorganisation ou la paralysie des organes de la génération,
Les palpitations de cœur
Et en un mot toutes les affections qu'engendrent la faiblesse et les nerfs.

Prix, $2 la bouteille ou trois bouteilles pour $5. Expédition, par la malle, pour toutes les parties des Etats-Unis. A vendre par tous les droguistes respectables des Etats-Unis et des Canadas. Escompte libéral au commerce.

J. WRIGHT & CO,
Propriétaires,
Nos 21 et 151, rue de Chartres,
14mars—1an v&s. Nlle-Orléans, Lne

SIROP PERUVIEN,
ou
Solution de protoxide de fer combiné.

Ce remède bien connu a été souvent employé, avec le plus grand succès, pour

LA DYSPEPSIE
OU UNE DIGESTION IMPARFAITE
POUR LA
DETERIORATION
DU SANG
Et les maladies suivantes dont la plupart proviennent de la

Dyspepsie:

La maladie de Foie, l'Hydropisie, la Névralgie, les affections nerveuses, le manque d'appétit, les langueurs, les Hémorroïdes, les maladies de la peau, la tendance à la consomption, les maladies particulières aux femmes et toutes celles qui exigent un TONIQUE.

N.B.—L'innocuité du fer pour la Dyspepsie et les nombreuses affections qui en découlent, provient de l'absence d'une préparation telle que le fer pénètre dans l'estomac dans un état protoxide et naturel avec le sang. Le SIROP PERUVIEN est le remède qu'il fallait; il a opéré des guérisons qu'aucun médicament de ce genre n'avait pu opérer.

N. L. CLARK & Co, Propriétaires.

Avendre, à la Nouvelle-Orléans, en gros et en détail, J. WRIGHT & Co,
rue de Chartres, Nos 21 et 151.

VENTES A L'ENCAN.

Succession de Mme Maria Rose Wagner.

No 17066—Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Vente pour opérer un partage entre les héritiers—Terrains de prix, nus et améliorés, situés dans le Premier et le Deuxième Districts, et un esclave.

PAR GARDNER SMITH & Co,
GARDNER SMITH, encanteur.

SAMEDI, 2 février 1861, à midi, à l'encan, à l'Hôtel St Charles, en vertu de et conformément à un décret de l'honorable P. H. Morgan, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 22 déc. 1860, les propriétés foncières et l'esclave ci-après décrits et appartenant à la susdite succession, savoir:

1o—Un terrain, avec toutes les bâtisses qui se trouvent dessus, au faubourg Tremé, 2e District de cette ville. On est désigné par le No 1 de l'îlet compris entre les rues Derbigny, Claiborne, Dumaine, Ste Anne, formant l'encoignure des rues Dumaine et Derbigny, et a, au pied américain, 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Dumaine, sur 94 pieds 9 pouces 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles et face à la rue Derbigny.—Les améliorations consistent en un bon cottage double, en briques, ayant 4 chambres; une cuisine à deux étages, en briques, ayant 2 chambres dans chaque compartiment; caves, puits, dépendances, &c.—Loyer, $45 par mois.

2o—Un terrain, avec toutes les améliorations qui se trouvent dessus, dans le même faubourg et le même District, dans l'îlet compris entre les rues Derbigny, Hôpital, Roman et Gouliers, formant l'encoignure des rues Derbigny et Hopital. Il a 21 pieds 1 pouce 5 lignes de face à la rue de l'Hôpital, 167 pieds 2 pouces 3 lignes de face et de profondeur sur la rue Derbigny, 31 pieds 1 pouces 5 lignes de profondeur sur l'autre ligne latérale, au pied américain. Les améliorations comprennent une maison basse, double, en bois, ayant 4 chambres dans chaque corps de logis, une cuisine... Loyer, $20 par mois.

3—Deux terrains, avec toutes les améliorations qui se trouvent dessus, dans le Premier District, No 2 et 3, de l'îlet compris entre les rues Commune, Jackson, Claiborne et Robertson. Le terrain No 22 a 25 pieds 2 pouces 7 lignes de face à la rue Commune, sur une profondeur, du côté le plus près de la rue Claiborne, de 129 pieds 6 pouces 5 lignes, 125 pieds 2 pouces 10 lignes sur la ligne latérale du No 23 et 25 pieds sur la ligne du fond.—Le terrain No 23 a 40 pieds 2 pouces 7 lignes de face à la rue de la Commune, sur une profondeur de 125 pieds 2 pouces 10 lignes du côté du No 22, 180 pieds 6 pouces 4 lignes sur la ligne latérale le plus près de la rue Robertson et 16 pieds 4 pouces 5 lignes sur la ligne du fond. Les améliorations comprennent une maison basse, double, en bois, ayant 2 chambres dans chaque corps de logis; une cuisine à deux étages ayant 2 chambres; cuve, &c, de chaque côté. Loyer, $40 par mois. Également une boutique de charpentier, louée $10 par mois.

4—Un terrain, avec toutes les améliorations qui se trouvent dessus, dans le même district, dans l'îlet compris entre les rues Gravier, Girod, Commune et St. Paul. Il a, au pied américain, 28 pieds 9 pouces de face à la rue Gravier, sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le reste des bâtisses qui ont brûlé dernièrement seront vendues avec le terrain.

5o Deux terrains, avec toutes les améliorations qui se trouvent dessus, derrière la ville, du côté Est du Bayou St Jean. Ils sont désignés par les Nos 7 et 8. Le terrain No 7 a 32 pieds de face au Chemin du Bayou, sur 120 pieds de profondeur. Le terrain No 8 a environ 29 pieds 10 pouces 6 lignes de face au Chemin du Bayou, sur une profondeur de 200 pieds. Les améliorations, qui ont brûlé en partie, comprennent une grande maison en bois, ayant 6 chambres, une galerie sur la façade et derrière; une cuisine à deux étages ayant 4 chambres et une écurie ayant 3 chambres. Le tout est occupé par une école publique.

6—L'esclave JENNY, âgée d'environ 33 ans, servante. Des détails plus complets sur les loyers, &c, seront donnés à la vente.

Conditions—Un tiers comptant; le reste à 1 et 2 ans de crédit, en billets garantis par hypothèque sur lesdites propriétés, divisés en coupons pour les sommes qu'on pourrait désirer, portant 8 pour cent d'intérêt par an, du jour de la vente à l'échéance et, après l'échéance, à parfait paiement. Les bâtisses devront être assurées et la police d'assurance devront être transférées au curateur de la succession.

Les actes de vente, pardevant Joe Cohn, notaire public, aux frais des acquéreurs.

1erv, jan—3, 30, 31—1 et 2 fév.

Succession de Michael Siefts.

Terrain amélioré dans le Deuxième District.

PAR M. BARNETT, Jr, encanteur
Bureau, à l'encoignure des rues Chartres et St-Louis

EN vertu de et conformément à un ordre de l'Hon Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, en date du 10 décembre, il sera vendu, SAMEDI, 2 février 1861, à midi, à la Bourse St-Louis, rue St-Louis, entre les rues Chartres et Royale, la propriété ci-après décrite appartenant à la dite succession, savoir:

Un terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Royale, Quartier Hôpital et Bourbon. Il a, au pied français, 30 pieds de face à la rue de l'Hôpital, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Ensemble, les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus.

Termes et conditions—Le montant de l'adjudication devra être payé en deux sommes égales, à 1 et 2 ans de crédit. L'acquéreur fournira des billets à la satisfaction de la Cour ou du curateur. Les billets devront être garantis par le privilège du vendeur, par une hypothèque spéciale sur la propriété vendue et porteront 8 pour cent d'intérêt, de l'échéance à parfait paiement.

L'acquéreur fera assurer les bâtisses jusqu'à parfait paiement, pour le montant de l'adjudication et la police devra être transférée au curateur.

Les actes de vente pardevant Edward Barnett, notaire public, aux frais des acquéreurs.

1erjanv—1,7,12,18,21,30—fev1,2

J. B. WALTON,
Encanteur de la Ville
Encanteur, estimateur et agent général pour l'achat et la vente de propriétés foncières, esclaves, terres, &c

Bureau, rue du Camp, No 10,

S'OCCUPE personnellement, comme par le passé de toutes les ventes de propriétés foncières, esclaves, meubles, actions de banques et autres actions, successions et marchandises en général.

Il appelle l'attention sur son système de plans et de titres de propriétés foncières—plan qu'il a amélioré à grands frais—comprenant chaque îlet, toutes les ventes et les hypothèques dont il a été le sujet, et qui renferme tous les renseignements authentiques et donnant une assurance de sécurité—autant pour les acheteurs que pour les vendeurs.

Il s'occupe également de la vente de meubles et autres ventes du dehors.

Compagnie d'Assurance Mutuelle
DU HOME
DE LA NOUVELLE ORLEANS.

CONFORMEMENT à sa charte, la Compagnie d'Assurance Home présente l'état suivant de ses affaires:

Montant des primes de l'année expiré le 31 décembre 1860	$657,151 82
Montant des risques non expirés le 31 décembre 1859	89,990 00
Total des primes de l'année expirée le 31 décembre 1860, savoir:	$747,141 82
Primes sur les risques d'incendie	$302,799 22
Primes sur les risques des rivières	344,189 13
Primes sur les risques des mers	100,153 47
	$747,141 82
Primes à déduire sur les risques non expirés le 31 déc. 1860	$83,920 00
Primes remboursées	2,565 73
	$84,492 73
Montant des primes de l'année expirée le 31 déc. 1860	$662,659 09
Pertes dans la même période:	
Sur les risques d'incendie	$135,912 90
Sur les risques des mers	44,950 88
Sur les risques des rivières	179,161 22
	$360,457 00
Réassurances, dépenses, intérêt sur le script émis, et déterminé, escomptes, etc.	$11,666 16	$372,123 16
Profits de l'année expirée le 31 déc 1860	$316,535 82

L'actif de la compagnie est comme suit:

Actions de banque, bons de la ville et effets hypothécaires	$700,568 00
Prêts garantis par actions de banque et bons de la ville	419,650 00
Propriété foncière (bureau No 78, rue du Camp)	42,905 90
Effets à courte échéance, pour primes	134,846 60
Dû pour primes et en voie de perception	45,565 14
En caisse	94,211 23
Total de l'actif	$1,435,766 87

Etat de la Louisiane.

Paroisse d'Orléans—Ville de la Nlle-Orléans.

Quon se souvienne que le 11 janvier 1861, pardevant moi, juge de paix, dans et pour la susdite ville, se sont présentés Alexander Brother, Président, et James H. Wheeler, Secrétaire de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Home de la Nlle Orléans, lesquels ayant été dûment assermentés conformément à la loi, ont déclaré que le susdit tableau est exact et une copie exacte des livres de la compagnie.

A BROTHER, président,
JAMES H. WHEELER, secrétaire.

Assermentés et signé devant moi, ce 11 janvier 1861.

D. F. MITCHELL, Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

Les Directeurs ont résolu de payer un intérêt de SIX pour cent en argent sur les certificats de profit non payés aux détenteurs ou à leurs ayants-cause, à partir du 11 février prochain. Ils ont résolu en outre de déclarer un dividende de QUARANTE POUR CENT (40 pour cent) sur les sommes nettes de l'année expirée le 31 décembre 1860. Des certificats seront émis à cet effet à partir du 15 mars prochain.

Les Directeurs, après avoir mis en réserve UN MILLION DE PIASTRES de profit, ont décidé en outre que tous les certificats (pour profits) émis en 1857, seront payés aux détenteurs ou à leurs ayants-cause à partir du 11 février prochain. Les certificats devront être produits, au moment du paiement, pour être cancellés, et l'intérêt des dits certificats cessera à partir du 31 décembre 1860.

La compagnie assure, comme par le passé, contre les dangers des mers et des rivières et contre l'incendie, aux prix courants de primes. Bureau, No 78, rue du Camp

ALEXANDER BROTHER, Président.
JOHN K. SHAW, Vice-Président.
JAMES H. WHEELER, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

John R. Shaw,	S. L. Levy,	W. L. Lanier,
John A. Stevenson,	A. H. May,	Philip A. Shaw
Edward Nalle,	D. B. Moore,	J. Villarubia Jr,
Elisah Peale,	John Hall,	Alex. T. Dyas,
J. P. Harrison	Rufus McIlheny,	Wm H. Avery,
Joseph Hoy,	Th. Greenfield,	J. E. Isenhour,
L. C. Jury,	Edward Hobart,	Jno H Rodenberg
Geo O. Sweet,	Lafayette Folger,	A. Q. Kennett,
Alfred Moulton,	John Kemp,	E. K. Converse
W. C. Thompkins,	John C. Goodrich,	
L. D. C. Wood,	Perry Nugent.	

Nlle-Orleans, 12 janvier 1861. 14 jan 1m

Compagnie d'Assurance Mutuelle
Du Sun
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

CINQUIEME ETAT ANNUEL.
Nouvelle-Orléans, 11 janvier 1861.

CONFORMEMENT à sa charte, la COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DU SUN DE LA NOUVELLE-ORLEANS présente l'état suivant de ses affaires:

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 31 décembre 1860	$732,054 09
Montant des risques non expirés le 31 décembre 1859	130,562 00
Total des primes de l'année expirée le 31 décembre 1860, savoir:	$862,616 09
Primes sur les risques d'incendie	$421,006 78
Primes sur les risques des rivières	211,069 93
Primes sur les risques des mers	230,519 38
	$862,616 09
Primes à déduire sur les risques non expirés le 31 décembre 1860	$125,777 00
Primes remboursées	6,365 96
	$132,142 96
Montant des primes de l'année expirée le 31 décembre 1860	730,473 13
Pertes dans la même période, savoir:	
Sur les risques d'incendie	$289,714 25
Sur les risques des mers	196,879 81
Sur les risques des rivières	81,669 83
	560,263 89
Réassurances, dépenses, intérêts, épargnes, profits et pertes	$36,360 38	$323,903 51
Profits de l'année expirée le 31 décembre 1860	$376,569 62

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Actions de banque, actions de la Compagnie du Gaz	$265,970 00
Bons de la ville et de l'Etat	343,150 00
Prêts garantis par des actions de banque, etc.	471,400 00
Effets à courte échéance, pour primes	139,241 84
Dû pour primes et en voie de perception	31,426 40
Scrip de diverses compagnies d'assurance	16,180 00
En caisse	104,915 92
Total de l'actif	$1,372,282 96

Etat de la Louisiane.

Paroisse d'Orléans.—Ville de la Nouvelle Orléans.

Qu'on se souvienne que le 11 janvier 1861, pardevant moi, juge de paix, dans et pour la susdite ville, se sont présentés Thos. Sloo, Président, et James Edwards Secrétaire de la COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DU SUN de la Nouvelle-Orléans, lesquels ayant été dûment assermentés conformément à la loi déclarent que le susdit tableau est exact et un exacte extrait des livres de la Compagnie.

THOMAS SLOO, Président.
JAS. EDWARDS, Secrétaire.

Assermentés et signé devant moi, le 11 janvier 1861.

D. F. MITCHELL, Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

Les Directeurs ont résolu de payer un intérêt de SIX POUR CENT, sur les certificats de profit non payés, aux détenteurs ou à leurs ayants-cause, à partir du 11 février prochain, et ils ont en outre résolu de déclarer un dividende de trente pour cent sur les profits nets de l'année expirée le 31 décembre 1860.

THOMAS SLOO, Président.
JAMES D. DENEGRE, Vice-Président.
JAMES EDWARDS, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

[illegible]

ALAR—...

VENTES A L'ENCAN.

VENTE SANS RESERVE.

Fonds d'un magasin de marchandises sèches, de variétés, etc.—150 lots de vêtements, marchandises sèches et souliers, meubles et bijoux.

PAR M. BARNETT Jr, encanteur.

IL sera vendu, samedi prochain, 2 février 1861, à 10 heures du matin, à son magasin d'encan, à l'encoignure des rues Chartres et St-Louis, le fonds d'un magasin de marchandises sèches et de variétés, comprenant 300 lots de marchandises sèches assorties, bonneterie, dentelles, soieries, châles, chapeaux, jupons, montres, savon, eau de Cologne, ciseaux, etc.

—EGALEMENT—

300 petits papiers et de petites malles en cuir et en acier.

—ET—

150 lots d'habillements de saison, marchandises sèches, souliers, &c.

A midi—Un lot de bijoux fins et de meubles.

Conditions—Comptant. 1er fév

Cheval et Cabriolet.

PAR CHS. E. FORSTALL, Encanteur.
Bureau No 90, Passage de la Bourse.

IL sera vendu, samedi, 2 février 1861, à 1 heure P. M., vis-à-vis la Bourse St-Louis—

Un bon cheval, cabriolet et harnais.

Conditions—Comptant. 1er fév

Belle résidence rue St-Louis et Maison à étages sur la rue de la Nouvelle Levée.

PAR CHS E. FORSTALL, encanteur,
Bureau No 90, Passage de la Bourse.

IL sera vendu, samedi le 2 février 1861, à midi, à la Bourse St-Louis, rue St Louis.

1o Un lot de terre situé dans l'îlet renfermé par les rues St-Louis, Conti, Dauphine et Bourgogne, mesurant 69 pieds 4 pouces de face à la rue St-Louis, sur une profondeur de 125 pieds 2 pouces; comprenant une maison en briques No—, ayant quatre pièces, galerie fermée, deux cabinets et corridor d'entrée pour la maison, deux chambres basses dans le rez-de-chaussée et trois pièces au premier étage, avec cuisine à deux étages, écurie, citerne, puits, latrines, &c.

2o Un lot de terre mesurant 25 pieds 1 ligne de face à la Nouvelle Levée, entre Adèle et Josephine, sur 127 pieds de profondeur du côté de la rue Adèle, 185 pieds 11 pouces et 7 lignes du côté de la rue Josephine, et 25 pieds 8 pouces dans le fond. Ensemble une maison en brique à trois étages, No 483, ayant un magasin au rez-de-chaussée et plusieurs chambres, à l'étage supérieur, une cuisine, ... à quatre chambres, un hangar avec four de boulangerie, puits, latrines, &c. Le tout à l'usage d'une boulangerie.

L'acquéreur sera privilège de recouvrer pour un ou deux ans, avec 8 pour 100 d'intérêt. Les deux billets ci-dessus de $466 70 de 1¼ mai et $490 11¼ mai 1861.

Voir les plans à la Bourse.

CONDITIONS—Pour la propriété rue St-Louis—Un quart comptant; l'acquéreur assumera le paiement de deux billets suivants, savoir: $855 70, du 1er mai 1861, et $1,060 du 11-14 mai 1861, et le balance à 2 et 3 ans de crédit, en billets portant 6 pour cent d'intérêt par an de date et garantis par hypothèque.

Pour la propriété sur la Nouvelle Levée.—Un tiers comptant; l'acquéreur assumera le paiement d'un billet de $466.70 du 11 décembre 1861, le balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets portant 8 pour cent d'intérêt par an de date et garantis par hypothèque.

Actes de vente pardevant O. Drouet, notaire public. 25 jan—2 fév

Magnifique emplacement pour bâtir. Vente à l'encan de terrains de choix situés dans la rue du Canal.

PAR C. E. GIRARDEY & Co.
Bureau rue des Magasins, No 37.

SAMEDI, 2 février 1861, à midi, au City Hotel, il sera vendu, à l'enchère publique, les propriétés suivantes:

Trois terrains situés dans l'îlet compris entre les rues Canal, Douane, Franklin et Treme. Ils sont désignés par les Nos 1, 2 et 3.

Le No 1 forme l'encoignure des rues Canal et Franklin. Il a 26 pieds, 7 pouces 5 lignes de face à la rue du Canal sur une profondeur, et face à la rue Bienville, de 114 pieds. Le No 2 touche au No 1 et a les mêmes dimensions.

Le No 3 a 29 pieds 5 pouces de face à la rue Franklin, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 79 pieds 10 pouces 7 lignes.—Les améliorations comprennent une maison, à un étage, en briques, et une citerne. Le propriétaire loue $60 par mois.

Conditions—Un tiers comptant; le reste à 1 et 2 ans de crédit en billets garantis par hypothèque sur les propriétés et portant 8 pour cent d'intérêt jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente pardevant Théo. Guyol, notaire public, aux frais des acquéreurs. 26jv—auct

Succession de Madame Julienne Lamothe, épouse décédée de Edouard Planchard Sr.—No 16,375.

PAR CHS E. FORSTALL, encanteur,
Bureau, Passage de la Bourse.

IL sera vendu samedi, 2 février 1861, à midi, à la Bourse St-Louis, rue St-Louis, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 24 décembre 1860, la propriété foncière et les esclaves suivants appartenant à la susdite succession, savoir:

Une portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, située dans la paroisse d'Orléans, sur la rive droite du fleuve Mississipi, à environ trois milles plus bas que la ville de la Nouvelle-Orléans mesurant un arpent et six toises de face au fleuve, sur quarante arpents de profondeur bornée à la partie supérieure par la propriété de A. Camus et à la ligne inférieure par celle de M. Hook.

Esclaves.

2 Le nègre EUGENE, âgé d'environ 45 ans, idiot.
3 Le nègre ROBERT, âgé d'environ 50 ans, borgne et estropié.
4 Le nègre REGIS, âgé d'environ 52 ans, sujet aux crises.
5 La moitié indivise de l'esclave HENRY, âgé d'environ 35 ans.
6 La négresse DINAH, âgée d'environ 24 ans, avec son enfant d'environ 6 ans.
7 do CAROLINE do 8
8 do FANNY, do 11
9 do ... do 5
10 Le nègre ARTHUR, âgé d'environ 22 ans.
11 La négresse SUZAN, âgée d'environ 55 ans, malade.
12 EULALIE, âgée d'environ 22 ans, ayant une fistule, avec son enfant ...
13 Le nègre MOSES, âgé d'environ 25 ans.
14 Madame JOE, âgé d'environ 34 ans, n'ayant qu'un bras.

CONDITIONS—Pour la propriété foncière—Un tiers comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit, portant 8 pour cent d'intérêt par an, des billets des acquéreurs garantis par hypothèque spéciale ...

Pour les Esclaves.—Un tiers comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit, portant 8 pour cent d'intérêt par an, en billets endossés à la satisfaction de l'encanteur et garantis par hypothèque sur les esclaves.

Actes de vente pardevant Chs E. Fortier, notaire public. 24dec—7 16 28 et 1 et 2 fev

Meubles! Meubles!

Vente pour cause de départ.

PAR FRANCIS FERNANDEZ.

LUNDI prochain, 4 courant, à 4 heures de l'après-midi, il sera vendu, sur les lieux, rue St-Louis, No 201, entre Bourbon et Dauphine—

Un lot de meubles, comprenant armoire en acajou, lits de fer, sofas, tables, chaises, lavabos, batterie de cuisine, matelas, rideaux, nattes, etc., etc.

Conditions—Comptant. 2 fev

Grocerie.

PAR CH. E. FORSTALL, encanteur,
No 90, Passage de la Bourse.

IL sera vendu lundi 4 février 1861, à 10 heures et demie du matin, rue Treme, près la rue St Philippe—

Le fonds d'un magasin de Grocerie bien assorti, loyers, &c., &c.

Conditions—Comptant. 2 fev.

Succession de O. O. Woodman, décédé—No 15,839.

Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans. Grand stock et assortiment général de drogues, médicaments, produits chimiques, parfumerie, instruments de chirurgie, &c. &c. &c.

PAR C. E. GIRARDEY & Co,
Bureau, rue des Magasins, No 37.

LUNDI, 4 février 1861, à 11 heures du matin, il sera vendu à l'encan, au magasin No 27 Magasine—en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. P. H. Morgan, juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, en date du 18 janvier 1861, No 15,839, du dossier de la Cour,

Le fonds de feu O. O. Woodman, comprenant un grand choix de drogues, médicaments, produits chimiques, parfumerie, instruments de chirurgie, &c., &c., &c.

Conditions—Comptant. 22 janv

Eaux-de-vie françaises, vins, sardines, huile, fruits au jus, fruits à l'eau-de-vie, &c. &c.

PAR BERNARD TURPIN, encanteur.

JEUDI, 14 février 1861 à 10½ heures A. M., il sera vendu à l'encan, au magasin des importateurs, MM. A. Carrière & Co, No 72 rue de la Vieille-Levée, pour compte de divers consignataires—

225 futailles eaux-de-vie françaises, en b. et ½ b. de pipes des marques de Castillon, 1815, Courbin, Dupuy & Cie, 1851, Rouilac, propriétaire, Ivert jeune, O. W. Bernard & Cie, W. Raymond St Croix &c.

2,000 caisses vins rouge de Bordeaux, de différentes marques—

300 caisses vin blanc Haut Sauternes;
200 barriques vin rouge, de Bordeaux;
100 quarts de pipes vin de Madère, Grousset;
600 paniers de champagne, différentes marques, bouteilles et ½ bouteilles;
100 caisses fruits assortis à l'eau-de-vie;
150 do fruits au jus;
150 do sardines à l'huile Rodel, 100 ½;
75 do do do 100½;
100 paniers bouteilles vides, Bordelaises;
100 caisses vin de Bourgogne, J. Lausseure & Co.;
200 paniers huile d'olive Possel;
100 caisses cerises à l'eau-de-vie;
10 do pâtés truffés, &c., &c.

Conditions—au comptant.

Les catalogues seront prêts trois jours avant la vente. 30 janv

Grand Chemin de Fer de la Nouvelle Orléans, de Jackson et du Nord.

DEUX convois pour passagers partent tous les jours du dépôt, à l'encoignure des rues Calliope et Magnolia,—le convoi de la malle à 7 30 A. M. et le convoi Express à 7 P. M. La voie se relie avec toutes celles du Nord et de l'Est, et l'on vend des tickets pour toutes les principales villes du Nord, de l'Est et de l'Ouest.

Temps pour aller à New-York, trois jours et 16 heures; prix $48—Pour plus de détails, s'adresser au General Ticket Office, rue du Camp No 118.

Le fret est reçu au dépôt, au pied de la rue Calliope, jusqu'à 3 h. 30 P. M., tous les jours, les dimanches exceptés. La Compagnie n'est pas responsable des pertes occasionnées par l'incendie.

Le convoi d'excursion à Magnolia part le SAMEDI à 4 heures P. M.
3 nov T. S. WILLIAMS,
Surintendant-Général.

CHEMIN DE FER PONTCHARTRAIN.

Arrangement d'hiver.

A partir de JEUDI, 25 octobre 1860. Prix pour aller au Lac et en revenir (le même jour)......25 cents. Achetez les tickets au bureau, au-dessous de la gare.

—DE LA VILLE—		—DU LAC—	
4½	h. A. M. char à cheval.	6 h. A. M.	convoi à vapeur.
6	do do convoi à vapeur.	7	do do
7½	do do do	9	do do
9	do do do	9¾	do do
10½	do do do	11	do do
Midi	do do do	1 heure P. M.	do
2	do P. M. do	3	do do
3½	do (malle) do	4½	do do
5 heures P. M. do		6	do do
7½	do do do	7	do do
9	do do do	6	do char à cheval.

Voyages extra ou spéciaux, pendant la nuit (en donnant avis au conducteur)......$3,00 par voyage.

Le convoi à vapeur s'arrêtera à la station de Gentilly, sur avertissement, pour prendre les voyageurs de la malle. Prix, 15 cents pour aller et autant pour revenir.

Le conducteur doit être averti avant le départ.

Les omnibus partant de la rue du Canal toutes les cinq minutes, pour le dépôt. G. PANDELY,
25 oct—1an Surintendant.

Vins, Bouchons.

ATTENDU par le navire Resolute, de Bordeaux—
356 caisses vin rouge, de J. Duestang & Co;
40 do vieux Sauternes do
50 barriques vin rouge pour famille do
5 balles bouchons première qualité
6 futailles de 20 sacs bouchons ...
4 do do do ...
2 do do do ...
1 do do do ...
1 do do do ...

A vendre par CHAUDET & ...
1a jv 147 et 149, entre ...

Dr THURB[ER]
DENTISTE
SALON D'...
99, ...
Entre Con...

31 oct—1an

Changement de [illegible]
Et nouvel établi[ssement]

Le docteur L... tiste, fait savoir à ... de la ... en général qu'... son cabinet ... Bienville, la maison à côté de celle ... demment; l'entrée est par la porte ... dans laquelle se trouve ... un établissement de photographie ... F. E. Coutsensi, photographe bien ... garde faire les portraits de tous ... qu'il a faite et que tout le monde ...

Le Dr J. T. BEAUREGARD, ... cabinet ...

VENTES A L'ENCAN.

VENTE SANS RESERVE

100 caisses bottes, souliers et brodequins.

100 douzaines chemises américaines,

ET

Un assortiment de linge fait.

PAR E. ROGER & Co, encanteurs.

SAMEDI 2 février, à onze heures, à 10 heures, à leur salle d'encan, Nos 40 et 42, rue de la Vieille Levée—100 caisses bottes, souliers et brodequins, pour hommes, femmes et enfants.

70 douzaines chemises américaines.

—ET—

Un assortiment de linge fait.

Conditions à la vente. 2 fev

Marchandises sèches, étrangères et du pays.

PAR VINCENT & Co

IL sera vendu, samedi, 2 février, à 10 heures, à leur magasin d'encan, rue de la Douane, No 31—

Cent soixante-dix lots de marchandises sèches de saison, tels que cotons blancs et écrus, linge de fil, draps de fantaisie, bandanas, mousseline de laine, toiles d'Irlande, batiste, mouchoirs, soieries, cravates de fantaisie, coutils à matelas, courtils, &c. 2 fev

Pelles et Bêches et rouleaux de fil de fer.

PAR G. LEAUMONT, BLACHE & Co.

LUNDI, 4 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan, rue de Chartres No 60—

35 douzaines bêches, 10 douzaines pelles, 35 rouleaux fil de fer.

Conditions, comptant. 2 fev

Esclave fidèle à l'encan.—Vente pour cause de départ.

PAR FRANCIS FERNANDEZ

SAMEDI prochain, 2 février, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse St-Louis, rue St-Louis, entre les rues Chartres et Royale—

L'esclave LUCY, âgée de 20 ans, domestique fidèle, bonne cuisinière, blanchisseuse, repasseuse et couturière, pleinement garantie des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions—comptant.

L'acte de vente pardevant M. A. Ducatel, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 26janv

Succession de feu Jno. McDonogh.

Vente d'îlets et portions d'îlets dans Hurstville, Harlem, Barth et Shrewsbury, sans réserve, à un long crédit, par ordre du fonds des écoles de McDonogh, pour le compte et aux risques des premiers acquéreurs.

PAR J. B. WALTON, encanteur de la ville,
Bureau No 40, rue du Camp.

SAMEDI, le 2 février 1861, à midi, à la Bourse St-Charles, par ordre du fonds des Ecoles de McDonogh et sous la direction des gérants de ce fonds, pour le compte et aux risques des premiers acquéreurs qui n'ont pas rempli les conditions de la vente faite le 17 février 1860 les propriétés suivantes seront vendues, savoir:

Pour le compte et aux risques de Bertier Fortier

UN ILET DE TERRE, dans la ville de Harlem, paroisse Jefferson, désigné par le No 94 sur un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer de la ville, date le 2 janvier 1859.

UN TERRAIN TRIANGULAIRE, dans la ville de Harvey ..., désigné par le No 128 sur un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer de la ville, daté le 19 décembre 1859.

DEUX TERRAINS, dans la ville de Hurstville, paroisse Jefferson, dans l'îlet No 34, désignés par les No 1 et 2, sur un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer de la ville, daté le 19 décembre 1859.

UN ILET DE TERRE, dans la ville de Bath, paroisse Jefferson, désigné par le No 94, sur un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer de la ville, daté le 12 janvier 1860.

Pour le compte et aux risques de Madame C. C. Labarre

DEUX ILETS DE TERRE, dans la ville de Shrewsbury, paroisse Jefferson, mesurant chacun 400 pieds par 240, désignés par les Nos 12 et 17 sur un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer de la ville, daté le 19 décembre 1859.

Pour le compte et aux risques de Francis Duffy.

DEUX PORTIONS D'ILETS, dans la ville de Hurstville, paroisse Jefferson, désignés par les Nos 119 et 120 sur un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer de la ville, daté le 19 décembre 1859.

Pour le compte et aux risques de Rodrick McKenzie

UNE PORTION D'ILET dans la ville de Hurstville paroisse Jefferson, désignée par le No 121 sur un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer de la ville, date le 19 décembre 1859.

TERMES ET CONDITIONS—Un cinquième comptant et le balance à un crédit d'un, deux, trois, quatre ans, en billets des acquéreurs, payables à la Banque des Citoyens de la Louisiane, garantis par hypothèque spéciale sur les propriétés vendues avec tous les privilèges des vendeurs—les billets portant intérêt au taux de six pour cent par an, de la date à l'échéance. En cas de non paiement après l'échéance, les dits billets porteront intérêt à raison de huit pour cent par an jusqu'à parfait paiement. Cette dernière condition devra être interprétée de manière à retarder ...

Les acquéreurs seront tenus de payer ... frais, et il ...

Actes de vente pardevant E. Fortier, notaire de la ville, aux frais des acquéreurs.

21jan—22 26 au 2fev

Succession de feu John McDonogh.

Propriété dans le Second et le Troisième District et dans McDonoghville. *Vente sans réserve à un long crédit, par ordre du Fonds des Ecoles de McDonogh, pour le compte et aux risques des premiers acquéreurs.*

PAR J. B. WALTON, encanteur de la ville
Bureau, No 40, rue du Camp.

SAMEDI, le 9 FEVRIER, 1861, à midi, à la BOURSE ST LOUIS, par ordre du Fonds des Ecoles de McDonogh, et sous la direction des gérants de ce fonds, pour le compte et aux risques des premiers acquéreurs qui n'ont pas rempli les conditions de la vente faite le 28 et 29 janvier 1860 les propriétés suivantes seront vendues, savoir:

Propriété dans le Second District.

Pour le compte et aux risques de Denis Crozat.

DEUX TERRAINS, dans le Second District de cette ville, dans l'îlet No ..., borné par les rues Broad, St Pierre et White, désignés par les Nos 1 et 2, sur un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer de la ville. Le No 1 forme l'encoignure des rues Broad et St-Pierre, et mesure sur une profondeur de 124 pieds 1 ...

Le terrain No 1 forme l'encoignure des rues Orleans et White et St-Pierre et White.

Pour le compte et aux risques de R. B. Grazey & Co.

TROIS TERRAINS dans le Second District de cette ville, dans l'îlet compris par les rues St-Louis, St-James et Conti, désignés par les Nos 16, 17 et 18. Le terrain No 16 ... sur une profondeur de 127 pieds ...

Propriété dans le Troisième District.

Pour le compte et aux risques de Jas Fallon

HUIT TERRAINS dans l'îlet triangulaire borné par le chemin du Bayou, les rues Broad et Washington, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8.

Le terrain No 1 forme l'encoignure des rues Broad et Washington, a 55 pieds 3 pouces 9 lignes de face à la rue Broad, sur une profondeur de 118 pieds et 5 pouces 3 lignes à la rue Washington, 110 pieds, sur une profondeur de 69 pieds, la ligne du fond.

Les terrains Nos 2, 3, 4 et 5, ont chacun 31 pieds de face à la rue Broad, sur une profondeur de 104 pieds ...

Le terrain No 6, forme l'encoignure du chemin du Bayou et de la rue Broad, a 30 pieds 9 lignes de face à la rue Broad, sur une profondeur de 110 pieds, ... du Bayou ...

Les terrains No 9 a 32 pieds 9 pouces de face au chemin du Bayou ... Washington, sur ... 111 pieds 2 pouces ...

Le terrain No 10 a 77 pieds 8 pouces de face à la rue Washington ...

Pour le compte et aux risques de Tho. B. Lee

VINGT-QUATRE TERRAINS dans l'îlet borné par les rues Fleury, Johnson, F... et Derby, désignés par les Nos ...

HUIT MORCEAUX DE TERRE DANS LE FOND DU TROISIEME DISTRICT.

HUIT DIFFERENTS MORCEAUX DE TERRE, situés dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, derrière le Troisième District de cette ville, ... sur un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer de la ville, et ... plan de W. J. McCulloch, arpenteur général des Etats Unis.

Pour le compte et aux risques de Pierre Coutoton.

LES MORCEAUX Nos 5, 7 et 8 dans la Sec No 5 ont chacun 40 acres de superficie.

Pour le compte et aux risques de M. N. Cornur.

LE MORCEAU No 2, dans la section No 14 à 33 90/100 d'acres de superficie.
LE MORCEAU No 3, dans la section No 14 à 24 17/100 d'acres de superficie.
LE MORCEAU No 4, dans la section No 14 à 40 acres de superficie.
LE MORCEAU No 1 est situé en partie dans la section No 17 et la Section No 20 et à 34/100 d'acres de superficie.

Pour le compte et aux risques de Madame Mary Ann Jones.

LE MORCEAU No 11 est situé en partie dans la section No 20 et en partie dans la Section No 29 et a 19 12/100 d'acres de superficie.

Propriété dans McDonoghville.

Pour le compte et aux risques de Jacob Rock.

DOUZE TERRAINS, dans l'îlet No 78, borné par Prevost Row, les rues Monroe, Madison et American, désignés par les Nos 1 à 12, inclusivement, mesurant chacun 30 pieds de face à chacune des rues et désignés numérotés, sur une profondeur de 120 pieds, à l'exception de deux terrains qui ont une profondeur de 150 pieds, mesure française.

Le ... pour le compte du fonds des Ecoles McDonogh.

Propriété dans le Troisième District.

DEUX TERRAINS, dans la Place Macarty, dans l'îlet No 21, borné par les rues St-Claude, Marais, Jeanne et Barthelemy, désignés par les Nos 1 et 2, mesurant chacun 29 pieds 10 pouces 4 lignes de face à la rue St-Claude, sur une profondeur de 120 pieds, suivant plan dressé par Louis H. Pilié, voyer de la ville. Le terrain No 1 forme l'encoignure des rues Jeanne et St-Claude.

CENT SIX ILETS et QUATRE-VINGT-NEUF PORTIONS D'ILETS, situés dans le Troisième District, bornés par la voie ferrée, la propriété du couvent des Ursulines, les terres de Gentilly et la rue Piété, conformément au plan.

Propriété dans McDonoghville.

DEUX TERRAINS dans l'îlet No 30, bornés par les rues Lafayette, Adams, Newton et Decatur désignés par les Nos 6 et 8.

Le No 9 a 60 pieds de face à la rue Decatur, sur une profondeur de 150 pieds, mesure française.

Le No 8 a 30 pieds de face à la rue Jefferson, sur une profondeur de 120 pieds, mesure française.

DOUZE TERRAINS dans l'îlet No 30, borné par les rues Lapeyrouse, ... désignés par les Nos 1 à 12 inclusivement, mesurant chacun 30 pieds de face à chacune des rues ... qui ont une profondeur de 150 pieds, mesure française.

DOUZE TERRAINS dans l'îlet No 121, borné par les rues Franklin, Hancock, Americus et Perry, désignés par les Nos 1 à 12 inclusivement, mesurant chacun 30 pieds de face à chacune des rues et désignés, sur une profondeur de 120 pieds, à l'exception de deux terrains qui ont une profondeur de 150 pieds, mesure française.

DOUZE TERRAINS dans l'îlet No 122, borné par les rues Franklin, Hancock, Copernicus et Perry, désignés par les Nos 1 à 12 inclusivement, mesurant chacun 30 pieds de face à chacune des rues et désignés, sur une profondeur de 120 pieds, à l'exception de deux terrains qui ont une profondeur de 150 pieds, mesure française.

DOUZE TERRAINS dans l'îlet No 125, borné par les rues Franklin, Hancock, Perry et Gallatin, désignés par les Nos 1 à 12 inclusivement, mesurant chacun 30 pieds de face à chacune des rues et désignés, sur une profondeur de 120 pieds, à l'exception de deux terrains qui ont une profondeur de 150 pieds, mesure française.

TERMES ET CONDITIONS—Un cinquième comptant, le reste à un, deux, trois et quatre ans de crédit, en billets des acquéreurs, faits payables à la Banque des Citoyens de la Louisiane, avec tous les privilèges des vendeurs ...

Actes de vente pardevant C. E. Fortier, notaire de la ville ...

24janv—28, 29, 30, 31; 1, 5, 6, 7, 8, 9fév.

CITY HOSPITAL.
(Exclusivement pour la placée.)

PAR LE

DR. O. ANFOUX:
Rue des Champs-Elysées, entre Joséphine et Bordelle.

POUR ADMISSION:
S'adresser à l'Hôpital, rue des Champs-Elysées, ou au No 70, rue Baronne. 1nov—6m

A LIVRER—Par le navire ... Dyer, du Havre—
150 caisses absinthe Suisse, ...
...
18 janv

... à oie de foie gras! ...

EN magasin—...
...
18 janv

BI-CARB de soude—200 barillets de la marque de Dencon & Co, en magasin et à vendre par
... J. M. WIEDENSOHN,
21 janv ... Vieille Levée

COUVERTURES FRANCAISES
De 3 points et demi.

NOUS offrons nos placements à des prix réduits, ... COUVERTURES FRANCAISES ...

C. A. BARRIERE & BRO.
26 sept—... rue du Canal, No 102, Bâtisse Touro